

Des jeunes qui créent, qui donnent et qui agissent!

Rapport de recherche sur les jeunes subventionneurs en Nouvelle-Écosse



Membres de YouthScape MRH remettant une subvention dans le cadre d'un programme de subventions mené par des jeunes

Rapport préparé par :
HeartWood Centre for Community Youth Development

Pour la :
Division de la stratégie à l'intention des enfants et des jeunes,
Ministère des services communautaires de la Nouvelle-Écosse
Rédigé par : Anna Haanstra

Mars 2009

Table des matières

1.0 Résumé	...4
2.0 Introduction	...7
2.1 Survol du rapport	...7
2.2 Qu'est-ce qu'un programme de subventions mené par des jeunes?	...8
3.0 Survol des activités actuelles	...10
3.1 Survol des activités en Nouvelle-Écosse	...10
3.1.1 Centraide - Région d'Halifax	...10
3.1.2 Centraide - Comté de Pictou	...11
3.1.3 YouthScape MRH (Municipalité régionale d'Halifax)	...12
3.2 Survol des activités au Canada	...13
3.3 Recherche et activités en dehors du Canada	...14
4.0 Pratique : Programmes de subventions menés par des jeunes	...15
4.1 Méthodes utilisées	...15
4.2 Mobiliser les jeunes : Capturer leur attention et obtenir leur participation	...17
4.2.1 Des jeunes qui créent, qui donnent et qui agissent	...18
4.3 Des jeunes qui prennent des décisions	...20
4.4 Motivations et intérêts des jeunes	...20
4.5 Outils et stratégies : notions de base	...22
5.0 Effets et avantages des programmes de subventions menés par des jeunes	...23
5.1 Effets	...23
5.2 Avantages	...24
5.2.1 Jeunes subventionneurs	...24
5.2.2 Organisations convocatrices	...25
5.2.3 Bénéficiaires de subventions pour jeunes	...26
5.2.4 Avantages pour la collectivité	...26
6.0 Principaux enseignements : Mettre à profit le potentiel et utiliser les défis comme tremplin	...27

6.1 Forces	...28
6.2 Défis	...28
6.3 Mise en garde liée au financement – Fondations, ONG et gouvernement	...30
7.0 L’avenir : meilleures pratiques et recommandations	...33
7.1 Meilleures pratiques	...33
7.2 Accroître la valeur des programmes de subventions menés par des jeunes	...37
7.2.1 Recommandations pour l’avenir	...37
7.3 Conclusion	...38
Annexes	
Annexe 1.0 – Questions	...40
Annexe 2.0 – Cadre de développement communautaire du centre HeartWood pour la jeunesse	...43
Annexe 3.0 – YouthScape - Un langage accessible	...46
Bibliographie et ressources	...47
Coordonnées	...49

1.0 Résumé

Le Secrétariat à la jeunesse de la Nouvelle-Écosse a déterminé qu'il était nécessaire de recenser, dans la province, les programmes d'octroi de subventions administrés par des jeunes afin de comprendre comment ils permettaient à ces derniers de s'impliquer dans la vie des communautés. Afin de pouvoir rédiger ce rapport, le HeartWood Centre for Community Youth Development a d'abord effectué un examen de la documentation portant sur les programmes des jeunes subventionneurs, recensé les programmes existant en Nouvelle-Écosse puis interrogé les coordonnateurs de ces programmes, des membres des équipes de sélection composées de jeunes et des jeunes ayant reçu des subventions grâce à ces programmes. Les informations, l'expertise et les points de vue offerts par ces personnes ont donc permis la création de ce rapport.

« C'est grâce au talent de chef de Carlos que le programme Emergency Response Dance Crew (E.R.D.C.) connaît du succès; ce programme est d'ailleurs très bien connu dans la communauté de Dartmouth nord. Il est évident que pour Carlos, cette communauté est très importante; il est très fier de pouvoir aider d'autres jeunes. Les jeunes ne sont pas les seuls à l'admirer; en effet, beaucoup d'adultes le respectent et apprécient son dévouement. Âgé de 17 ans, Carlos reconnaît que c'est YouthScape qui a d'abord cru en lui et qui lui a remis les fonds nécessaires pour mettre en œuvre un tel projet. »

Bénéficiaire d'une subvention, YouthScape

Le but de ce rapport est de recenser les programmes qui existent actuellement en Nouvelle-Écosse ainsi que de comprendre les approches et les meilleures pratiques liées aux programmes des jeunes subventionneurs, ainsi que l'impact de ces programmes. Il existe, dans la province, trois principales initiatives menées par des jeunes. Chacune d'elles fera l'objet d'une étude de cas dans le présent rapport. Ces initiatives sont coordonnées par :

- **Centraide Canada – Région d'Halifax**
- **Centraide Canada – Comté de Pictou**
- **YouthScape MRH**

Chacune de ces initiatives se trouve à un stade différent, allant de la vision initiale à leur achèvement complet. Le présent rapport utilise les termes « *programmes de subventions menés par des jeunes* », lesquels sont définis de la façon suivante : « programmes de subventions menés par des jeunes, pour des jeunes, visant leur développement et leur permettant de devenir des décideurs et des leaders ainsi que de participer à l'octroi de subventions pour des initiatives liées à la jeunesse ».

L'examen de ces trois initiatives a révélé à quel point les jeunes souhaitaient participer à la vie de leur communauté et voulaient que leur souhait de prendre part aux prises de décisions soit entendu et respecté. Les programmes de subventions menés par des jeunes offrent donc la possibilité à ceux-ci de faire connaître leurs priorités, les besoins de leurs

communautés et des autres jeunes, ainsi que d'*agir*. En participant aux trois stades suivants : créer, donner et agir, les initiatives en question permettent aux jeunes d'acquérir de vraies compétences et d'avoir des expériences concrètes liées à la mise en place de critères de sélection, à l'établissement de budgets, aux évaluations, aux prises de décisions ainsi qu'à la création de partenariats entre jeunes et adultes qui soient porteurs. Plus important encore, les programmes de subventions menés par des jeunes incitent ceux-ci à travailler auprès de très nombreuses personnes et réseaux présents dans leurs communautés. Mentionnons également, comme nombre d'études l'ont montré en Amérique du Nord, que les avantages qui découlent des programmes de subventions menés par des jeunes ne profitent pas seulement à ces derniers mais également à leur famille, à leur communauté et à d'autres jeunes.

Au plan provincial, les programmes de subventions menés par des jeunes ont permis de financer des projets liés aux arts et à la musique, à l'environnement, à certaines causes sociales, aux sports et aux loisirs ainsi qu'au développement personnel. La recherche effectuée pour le présent rapport a révélé que les intérêts des jeunes constituaient le principal tremplin de leur action. Les programmes de subventions menés par des jeunes sont donc le lien entre leurs passions et la concrétisation de celles-ci.

Le présent rapport a permis de dégager un certain nombre de conclusions, dont la suivante: les programmes de subventions menés par des jeunes doivent tenir compte de la réalité de chaque communauté. Bien que le contexte provincial soit important, ce rapport propose un certain nombre de lignes directrices et de meilleures pratiques que les jeunes de la province peuvent adapter à leur contexte.

Les meilleures pratiques proposées sont les suivantes :

- **Comprendre les besoins des jeunes de chaque communauté**
- **Faire preuve de souplesse**
- **Former des partenariats entre jeunes et adultes qui soient porteurs**
- **Mettre à profit le potentiel qui existe**
- **Favoriser la créativité**
- **Favoriser l'intégration et permettre à chacun de contribuer**
- **Créer des initiatives durables**

Le présent rapport propose de plus au Secrétariat à la jeunesse une liste de sept (7) recommandations :

- **Promouvoir les programmes de subventions menés par des jeunes en tant que *moyen* important de faire participer ces derniers à la vie de la collectivité.**
- **Présenter les programmes de subventions menés par des jeunes comme des initiatives *reflétant* un engagement civique positif.**

- **Créer un manuel sur les programmes de subventions menés par des jeunes à partir de fonds octroyés par la province.**
- **Créer un outil d'évaluation des programmes de subventions menés par des jeunes.**
- **Mettre en place un fonds pour les programmes de subventions menés par des jeunes.**
- **Consulter les jeunes.**
- **Développer les capacités communautaires.**

Les programmes de subventions menés par des jeunes constituent une forme de participation unique à la vie de la collectivité. Les trois études de cas du présent rapport ont montré qu'avec de petites sommes d'argent, les jeunes étaient souvent en mesure d'entreprendre des initiatives importantes et de former des réseaux, ainsi que d'acquérir des compétences, propices au développement de la jeunesse. Les programmes de subventions menés par des jeunes permettent à ceux-ci de promouvoir le leadership des jeunes ainsi que les prises de décisions fondées sur la collaboration. Ces programmes, en raison même de leur conception, permettent à des jeunes présents à un des stades de leur développement d'inciter d'autres jeunes à participer au stade suivant. Chacun de ces programmes intègre donc naturellement la notion de soutien qui, selon le centre HeartWood, est centrale au développement de la jeunesse. Les programmes de subventions menés par des jeunes permettent de plus à des organisations et à des communautés d'identifier les obstacles à l'engagement des jeunes ainsi qu'à ce qui les motive. Même si le processus général lié à un programme de subvention mené par des jeunes est de la plus haute importance pour la valeur de l'initiative, chaque stade de participation produit des résultats particuliers qui ont un impact sur l'ensemble des communautés.

2.0 Introduction

Les programmes de subventions menés par des jeunes ont commencé au Canada à la fin des années 1990, et, aux États-Unis, dans le milieu des années 1980. Le premier programme d'envergure du genre a été mis en œuvre en Nouvelle-Écosse en 2007 par YouthScape MRH, sur l'initiative du centre HeartWood.

Afin de pouvoir aider les jeunes de la Nouvelle-Écosse et mettre à profit leur dynamisme et leur diversité, le Secrétariat à la jeunesse a exprimé le souhait de recenser et de mieux comprendre les activités, stratégies et meilleures pratiques actuelles se rapportant aux programmes de subventions menés par des jeunes dans la province. Depuis plus de 20 ans maintenant, le HeartWood Centre for Community Youth Development tient lieu d'agence centrale pour les programmes liés à la jeunesse ainsi que les consultations sur l'engagement des jeunes dans toute la province. Au cours des dix dernières années, ce centre a mené de nombreux projets de recherche, à la fois au niveau provincial et national, (www.heartwood.ns.ca/resources.shtml). Grâce à des subventions du Secrétariat à la jeunesse, le centre HeartWood a pu mener des recherches et des analyses et interrogé un certain nombre de personnes sur les jeunes subventionneurs en Nouvelle-Écosse, ce travail ayant abouti à la création du présent rapport, intitulé « *Des jeunes qui créent, qui donnent et qui agissent - Rapport de recherche sur les jeunes subventionneurs en Nouvelle-Écosse* ».

Une vraie participation des jeunes au développement communautaire nécessite de faire preuve de créativité et d'ouverture et, avant tout, de voir dans les jeunes des atouts pour le bien-être des communautés. Les programmes de subventions menés par des jeunes, ou encore ce qu'on appelle les jeunes philanthropes, constituent une expression nouvelle des approches de développement communautaire axées sur la jeunesse. Ces programmes font des jeunes des preneurs de décisions capables, pouvant contribuer à l'identification de leurs propres priorités et besoins.

2.1 Survol du rapport

Ce rapport offre un aperçu des programmes de subventions menés par des jeunes en Nouvelle-Écosse. Les données qui ont servi à sa rédaction ont été obtenues auprès des trois groupes suivants : 1) organismes qui administrent des programmes de subventions menés par des jeunes, 2) membres des comités de sélection composés de jeunes, ou jeunes subventionneurs, et 3) personnes qui ont bénéficié de subventions dans le cadre des programmes en question. Au plan provincial, les programmes de subventions menés par des jeunes actuellement en œuvre se trouvent à des stades différents, allant de la vision initiale à l'aboutissement du processus d'octroi de subventions. Ce rapport rend compte d'activités effectuées à différents stades du processus d'ensemble afin de comprendre

comment les programmes en question se déroulent et dégager un certain nombre de meilleures pratiques.

Ce rapport débute donc avec une définition des programmes de subventions menés par des jeunes, suivie par un résumé des trois principales initiatives du genre en Nouvelle-Écosse. Il aborde en outre certaines activités et études faites au Canada et aux États-Unis. La partie 4.0 se concentre sur les approches et les stratégies qui permettent d'inciter les jeunes à prendre part à des programmes de subventions menés par des jeunes. La partie 5.0 analyse les effets, sur les jeunes subventionneurs eux-mêmes, des programmes en place actuellement en Nouvelle-Écosse, ainsi que sur les personnes qui en bénéficient et les communautés et les organismes qui permettent l'existence de tels programmes. La partie 6.0 aborde certains des enseignements que ces initiatives ont permis de tirer, le potentiel et les défis présents, ainsi que certaines mises en gardes. La dernière partie du rapport propose sept (7) meilleures pratiques et sept (7) recommandations. Le rapport conclue avec un certain nombre d'enseignements, suivis d'une courte bibliographie et d'une liste de ressources.

2.2 Qu'est-ce qu'un programme de subventions mené par des jeunes?

Les jeunes subventionneurs, appelés parfois jeunes philanthropes, sont définis de plusieurs façons. Contrairement à ces derniers cependant, les jeunes subventionneurs sont des jeunes qui prennent part au processus décisionnel lié à l'octroi de subventions. L'octroi de subventions peut faire partie du travail des jeunes philanthropes, ainsi que le bénévolat, les campagnes de dons et les collectes de fonds, mais ne représente pas leur unique activité.

Les programmes de subventions menés par des jeunes peuvent être définis de la façon suivante : « programmes ou initiatives permettant à des jeunes d'acquérir des connaissances sur la pratique concrète de la philanthropie et de participer à des activités de cette nature, comme l'octroi de subventions » (Youth Leadership Institute 2002: 12). Cette définition traite seulement de la pratique et ne dit rien des principes qui se rapportent à la philanthropie chez les jeunes, c'est-à-dire l'engagement civique, le leadership, la notion d'intégration et le service public.

Pour les besoins de ce rapport, nous utiliserons les termes « programmes de subventions menés par des jeunes » ou « jeunes subventionneurs », définis de la façon suivante : « programmes de subventions menés par des jeunes, pour des jeunes, visant leur développement et leur permettant de devenir eux-mêmes des décideurs et des leaders ainsi que de participer à l'octroi de subventions dans le cadre d'initiatives liées à la jeunesse ». Même si la Nouvelle-Écosse possède de nombreux programmes qui offrent des subventions aux jeunes, les programmes de subventions menés par des jeunes eux-mêmes constituent une nouvelle approche qui leur permet de prendre part directement à tous les

stades du processus d'octroi de subventions; ces programmes favorisent de plus les partenariats entre jeunes et adultes.

Les programmes de subventions menés par des jeunes sont généralement chapeautés par un organisme convocateur, comme Centraide Canada, un organisme lié à la jeunesse ou une fondation. Les montants sont affectés à un fonds de financement particulier ou à un budget pour la création de programmes pour jeunes. En Nouvelle-Écosse, ces fonds de financement vont de 5 000 \$ à 70 000 \$. En permettant à des jeunes de participer au processus d'octroi de subventions, c'est-à-dire aux stades suivants : « créer, donner et agir » (Sabrina Poirier, coordonnatrice à YouthScape MRH), les avantages que cela représente pour la collectivité dans son ensemble sont la preuve qu'une simple innovation et de petites sommes d'argent peuvent produire des résultats importants.

En ce qui concerne les programmes de subventions menés par des jeunes, les organismes convocateurs mettent en place un comité de sélection composé de jeunes, ou un comité de sélection composé d'adultes, pour servir d'organisme décisionnaire. Ce comité de sélection peut se baser sur des critères d'octroi de subventions qui existent déjà ou peut mettre en place ses propres critères et processus d'application et donc renforcer le côté « apprentissage » de l'initiative. Cette étape permet aux jeunes d'exprimer leurs priorités et leurs besoins, et donc de prendre part à la création d'une vision à la fois en tant que preneurs de décisions et créateurs de projets.

Pendant le processus de sélection, le comité est chargé d'accepter, de modifier ou de refuser les demandes de subventions. Cette étape-ci fait appel à un travail de nature créative pour résoudre certains problèmes et entraîne des prises de décisions. Pour les membres du comité, accorder une subvention signifie communiquer, évaluer et rendre compte. Il arrive souvent d'ailleurs que les jeunes travaillent avec un adulte. Les programmes de subventions menés par des jeunes ont pour but de créer des liens entre les intérêts des jeunes et la collectivité et de permettre aux jeunes de mener ce processus.

Il existe, parallèlement au processus en question, un certain nombre de partenaires, comme les écoles, les enseignants, les jeunes leaders, les familles, les groupes communautaires et les associations. Par exemple, dans le comté de Pictou, « pour beaucoup de jeunes, l'école *constitue* leur communauté. C'est donc au sein même de l'école qu'il faut commencer pour ensuite créer un lien entre celle-ci et la communauté » (Dodie Goodwin, directrice, Centraide, comté de Pictou).

3.0 Survol des activités actuelles

3.1 Survol des activités en Nouvelle-Écosse

Le recensement des programmes de subventions menés par des jeunes en Nouvelle-Écosse, fait par le centre HeartWood, a permis d'établir que ces derniers se trouvaient sous la gouverne d'initiatives chapeautées par les trois organisations suivantes :

- Centraide – Région d'Halifax
- Centraide – Comté de Pictou
- YouthScape MRH

Ce qui suit est une brève description de ces trois initiatives, accompagnée d'un résumé des moyens utilisés pour obtenir des informations sur celles-ci.

3.1.1 Centraide - Région d'Halifax

L'initiative chapeautée par Centraide Halifax a été concrétisée en 2007 grâce à la participation de jeunes à une équipe de sélection de subventions communautaires dans le cadre du projet intitulé *Action for Neighbourhood Change*, qui s'est déroulé à Spryfield, en Nouvelle-Écosse. Ainsi, 5 000 \$ provenant d'un don privé de 10 000 \$ fait pour la création de programmes pour jeunes ont été affectés à des programmes de subventions menés par des jeunes. Ce montant a été, pour Caitlin Power Hancey, coordonnatrice communautaire pour Centraide, un véritable tremplin. En effet, à partir de novembre 2008, Caitlin a procédé à la mise en place d'une équipe composée de 12 jeunes, âgés de 15 à 23 ans, soit dix filles et deux garçons, dont deux de moins de 18 ans.

Cette équipe procède actuellement à l'élaboration des critères et des processus liés aux demandes de subventions. Pour l'instant, après de très nombreuses et passionnantes discussions, la décision a été prise d'accepter les demandes de personnes âgées au maximum de 23 ans.¹ Le montant maximum de chaque subvention sera de 500 \$, et le processus de demande sera simple et accompagné d'un suivi au téléphone pour donner aux demandeurs des renseignements précis. Cette initiative se trouve en dehors du travail normal de Centraide, ce qui procure aux jeunes en question une plus grande autonomie. Ce projet a pour but de jeter des assises pour des initiatives menées par des jeunes et de créer des liens entre ces derniers et Centraide. Centraide s'est engagé à accorder à l'équipe en

¹ Pendant ces discussions, les personnes présentes ont essayé de comprendre si les jeunes ne risquaient pas d'être intimidés par le processus de demande de subvention. Il a en outre été décidé que 23 ans serait l'âge limite : certaines personnes proposaient 18 ans, d'autres 25 ans. Cette décision est partie du principe que les personnes se trouvant au début de la vingtaine peuvent ne pas appréhender la réalité comme des adultes et donc davantage s'identifier à de jeunes personnes. Il serait donc injuste de les exclure.

question, chaque année, le même montant. Les premières demandes de subvention pourront être présentées en avril 2009, et les premières subventions remises au cours de l'été.

Nous nous sommes entretenus avec la coordonnatrice communautaire du projet afin d'obtenir des informations pour ce rapport. (Voir l'Annexe 1.0 – Entrevues : questions)

3.1.2 Centraide - Comté de Pictou

Mise en place en octobre 2008, l'initiative des « Jeunes subventionneurs » est le fruit d'un projet de collaboration entre deux membres du conseil des jeunes de Centraide (comté de Pictou), de son directeur, d'un représentant du conseil ainsi que d'un des animateurs du centre jeunesse local. Ces personnes ont présenté leur projet au conseil d'administration de Centraide (comté de Pictou) en tant qu'initiative visant à favoriser la participation des jeunes au travail de cette organisation ainsi qu'à promouvoir Centraide auprès de l'ensemble de la communauté, notamment des jeunes. Le conseil d'administration a donc accordé 10 000 \$ aux trois écoles secondaires du comté pour « financer des activités entreprises par des jeunes et des comités composés de jeunes ». Le processus d'ensemble a été facilité par un des membres du personnel du centre jeunesse local, Jon Linthorne.

Les objectifs du projet étaient d'offrir aux élèves une expérience pratique de l'application et de l'évaluation d'un processus d'octroi de subventions qui cible des jeunes, de financer des initiatives entreprises par des jeunes, de permettre à des jeunes d'être responsables des résultats d'un projet, ainsi que de créer des liens entre les élèves de trois différentes écoles. Pour Dodie Goodwin, les programmes de subventions menés par des jeunes permettent « d'apporter de nouveaux points de vue au sein de communautés en évolution constante ».

L'animateur du centre jeunesse a contacté les trois écoles en question pour organiser des réunions avec les élèves souhaitant faire partie du comité de sélection. Grâce à l'aide d'un conseiller d'une des écoles, des réunions ont eu lieu chaque semaine et chaque équipe de jeunes a pu élaborer ses propres critères de demande et fixer un calendrier.

Trois ateliers ont en outre été organisés : le premier en novembre 2008, pour expliquer les compétences requises pour passer à l'étape suivante; le second en février 2009, pour discuter des processus et des prises de décisions; et le troisième en mai 2009, pour mener des évaluations et décider de recommandations à l'intention du conseil d'administration de Centraide.

Jon Linthorne a aidé les comités pendant tout le processus; les membres du conseil des jeunes étaient chargés de tenir Centraide au courant de l'évolution du projet.

En tout, 18 projets ont été approuvés et 7 000 \$ ont été remis au début du mois de février 2009. Les subventions accordées allaient de 100 à 500 \$, pour des projets menés par des élèves âgés de 13 à 18 ans liés aux arts et à la musique, à l'environnement, à la sensibilisation du public, ainsi qu'aux sports et aux loisirs. Tous les projets financés prendront fin en juin 2009. Selon Dodie Goodin, directrice de Centraide pour le comté de Pictou, « ces projets commencent à être connus ».

Afin de pouvoir obtenir des informations pour le présent rapport, des membres du centre HeartWood ont participé à un atelier qui a été organisé en février à Stellarton, en N.-É. Étaient présents 16 élèves des comités de sélection, dont deux membres du conseil des jeunes, Adam et Joel, ainsi que Dodie Goodwin, directrice de Centraide, John Ure, spécialiste de l'enfance et de la jeunesse pour la région nord, Jon Linthorne, animateur au centre jeunesse, et plusieurs membres de la communauté. Nous nous sommes directement entretenus avec la directrice de Centraide ainsi que les deux jeunes du conseil des jeunes.

3.1.3 YouthScape MRH

La Municipalité régionale d'Halifax (MRH) fait partie des cinq régions du Canada ayant été choisies pour l'initiative YouthScape, projet national de 3 ans lié à l'engagement des jeunes. Financée par la Fondation J.W. McConnell et géré au niveau national par le International Institute for Child Rights and Development (IICRD), cette initiative a permis de créer un programme de subventions mené par des jeunes qui fait appel, dans le cadre de ses objectifs, à des jeunes qui ne participent pas de façon générale à des programmes de ce type.

YouthScape reçoit le soutien au niveau local de la Municipalité régionale d'Halifax, des ministères suivants : Promotion et Protection de la santé, Services communautaires et Justice, ainsi que des bibliothèques publiques d'Halifax, de Centraide (région d'Halifax), du Youth Employability Project, des clubs de jeunes garçons et filles, ainsi que de nombreuses autres organisations.

L'initiative de YouthScape MRH se rapportant au programme de subventions mené par des jeunes a permis à de jeunes personnes de participer à toutes les étapes d'élaboration d'une telle initiative, c'est-à-dire la vision initiale, la mise en place d'une équipe de sélection, le traitement des demandes de subventions ainsi que l'octroi de subventions à des jeunes. L'initiative en question en est maintenant à sa deuxième année (sur trois), et un programme de subventions mené par des jeunes est déjà terminé. En mars 2009, l'initiative a débuté son deuxième cycle d'octroi de subventions. Pendant le premier cycle, quelque 35 000 \$ ont été remis à 40 jeunes de la MRH, avec des subventions allant de 250 à 2 500 \$, pour financer des projets menés par des jeunes âgés de 12 à 19 ans liés aux arts

et à la musique, au mentorat des jeunes, à l'environnement, au transfert de connaissances ainsi qu'à la création d'espaces et d'activités pour jeunes.

Quelque 70 000 \$ sont prévus pour le deuxième cycle de subventions de YouthScape MRH. La distribution de ces fonds dépendra des besoins mais également du dynamisme de chaque communauté. Dans le cadre de ce processus, des ateliers seront organisés pour favoriser l'engagement des jeunes et le développement de compétences. Ces ateliers permettront également de promouvoir la capacité des adultes à collaborer avec des jeunes partenaires et preneurs de décisions.

Deux jeunes du collectif Concrete Roots, lié au hip-hop, ont indiqué que la subvention accordée par YouthScape MRH leur avait permis de faire quelque chose de concret dans leur communauté et de suivre leurs passions (Marlee, 14 ans, et Connor, 15 ans). Pour Bruce, 13 ans, YouthScape MRH lui a permis de financer un projet qu'il avait à cœur, intitulé « Rock Club », et de canaliser son énergie. Il a donc eu la possibilité de voir, ainsi que ses amis, ce qu'on peut accomplir en concrétisant une idée.

YouthScape MRH reçoit le soutien du HeartWood Centre for Community Youth Development, lequel tient lieu d'organisme convocateur pour le projet. YouthScape MRH utilise le cadre de développement communautaire du centre HeartWood pour la jeunesse afin d'évaluer les programmes et les services destinés à des jeunes qui font de la *passion*, de la *contribution*, de l'*action*, de la *création de liens* et du *divertissement* des valeurs centrales. YouthScape MRH a choisi ce cadre de développement comme guide pour la création de programmes de subventions menés par des jeunes. (Voir l'Annexe 2.0 – Cadre de développement communautaire du centre HeartWood pour la jeunesse)

Afin de pouvoir obtenir des informations pour le présent rapport, le personnel du centre HeartWood s'est entretenu avec le personnel de YouthScape ainsi que des jeunes qui ont obtenu des subventions. Nous avons également passé en revue les notes prises pendant les réunions entre les jeunes du comité de sélection et les adultes. En outre, le rapport de YouthScape sur la première année de l'initiative, intitulé *Success Stories and Reflections*, ainsi que le rapport national, *Stages of Development*, ont été intégrés à ce rapport.

3.2 Survol des activités au Canada

L'augmentation des initiatives se rapportant aux programmes de subventions menés par des jeunes est reliée aux efforts visant à accroître la participation des jeunes à la vie des communautés et au bénévolat. À travers le Canada, les fondations communautaires sont essentielles à la promotion, à la recherche et à la pratique liées aux programmes de subventions menés par des jeunes.

Au Canada, les premiers projets liés à des programmes de subventions menés par des jeunes ont eu lieu à Vancouver en 1997. En Amérique du Nord, on estime qu'il existe près de 500 organismes de jeunes subventionneurs, plus de la moitié étant chapeauté par des fondations communautaires. Guidées par leur mission philanthropique, les fondations communautaires mettent à profit la philosophie de Jeunesse et Philanthropie (JEP) en mettant l'accent sur l'évaluation des besoins de la communauté et en apportant des solutions grâce à l'octroi de subventions. La Fondation communautaire de la Nouvelle-Écosse a indiqué qu'elle connaissait bien la pratique des programmes de subventions menés par des jeunes, mais qu'elle n'avait pas encore entrepris de telles initiatives. À l'échelle nationale, Centraide a lui aussi joué un rôle clé dans la mise en place de programmes de subventions menés par des jeunes comme moyen d'engagement de la jeunesse. Il semble que chaque communauté adopte une approche différente.

Le rapport rédigé en 2004 par les Fondations communautaires du Canada, intitulé « Libérer le potentiel des jeunes », a identifié plusieurs facteurs nécessaires à la mise en place de conditions propices à l'engagement des jeunes, c'est-à-dire la possibilité de prendre des décisions, un soutien offert par des adultes, la possibilité de mettre de l'avant des idées nouvelles, ainsi qu'un transfert de pouvoir et de contrôle (Oates, p.2). Le principal point de ce rapport est le besoin de mettre en place une approche souple liée à l'engagement des jeunes. En outre, l'organisme convocateur doit réfléchir à ce qu'il faut faire pour permettre aux jeunes de devenir des leaders tout en les encadrant et pour donner une orientation sans être directifs, et doit de plus veiller à ce que l'initiative se déroule de façon responsable sans en prendre le contrôle. Le rapport en question reconnaît que la réalité de chaque communauté doit guider la pratique et les résultats. Il n'est donc pas possible, ni souhaitable, de proposer un seul modèle pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de subventions menés par les jeunes.

3.3 Recherche et activités en dehors du Canada

La terminologie liée aux programmes de subventions menés par des jeunes ou des jeunes philanthropes n'est ni uniforme ni très répandue. Il est donc difficile de trouver des statistiques internationales fiables. Étant donné que les programmes de subventions menés par des jeunes ont commencé aux États-Unis il y a plus de 20 ans, ce pays tient lieu de chef de file dans la pratique et la recherche liées aux jeunes et à la philanthropie. Selon un rapport rédigé en 2001 par le Youth Leadership Institute (YLI), commandé par la James Irvine Foundation, on comptait en 2000 quelque 250 programmes de subventions menés par des jeunes aux États-Unis, ce qui représentait entre 5 et 10 millions de dollars. Intitulé « Changing the Face of Giving », ce rapport indique que les programmes de subventions menés par des jeunes sont rendus possibles grâce à des fondations, des écoles, des organismes à but non lucratif, des programmes gouvernementaux et des partenariats. Quatre niveaux d'impact sont identifiés : les décisions prises par des jeunes sur l'octroi de subventions, l'organisme convocateur, les programmes et les jeunes qui reçoivent des

subventions ainsi que les communautés qui bénéficient des projets financés. Ce rapport identifie certaines difficultés quant à cet impact et à la portée des jeunes à la philanthropie.

- Manque de diversité chez les jeunes qui participent aux projets
- Incertitudes sur la façon de mobiliser les jeunes que l'on ne retrouve pas traditionnellement dans des rôles de leader
- Concentration des activités dans certaines régions
- Nécessité de convaincre les fondations de remettre en question le statu quo et de prendre le risque de lancer des programmes de subventions menés par des jeunes
- Création d'un équilibre entre un engagement des jeunes qui soit flexible et la rigidité et les obligations de responsabilité des institutions et des organismes

La Coalition *Community Foundations for Youth* a publié un rapport en 2002 intitulé *Best Practices in Youth Philanthropy*. Selon ce rapport, ce qui caractérise les jeunes et la philanthropie, contrairement à d'autres programmes qui ciblent les jeunes, c'est la possibilité, de la part de ces derniers, de prendre eux-mêmes des décisions en ce qui concerne l'octroi de subventions. Ce rapport indique qu'il existe cinq éléments essentiels :

- Mettre en place une structure et développer les capacités
- Former des partenariats entre jeunes et adultes
- Créer des liens
- Développer les compétences et les connaissances
- Créer des projets durables

4.0 Pratique : Programmes de subventions menés par des jeunes

4.1 Méthodes utilisées

Chacune des trois initiatives qui existent en Nouvelle-Écosse possède sa propre méthode. Ces méthodes ont été fondées sur un ensemble de facteurs, dont les sources de financement, la flexibilité et les lignes directrices liées aux rapports, les objectifs du programme, la population ciblée ainsi que la création d'un calendrier. L'étude de ces initiatives a permis de dégager trois différentes approches quant à la façon de mobiliser les jeunes par rapport à des projets de philanthropie, tout en ne négligeant pas les questions de capacité organisationnelle et d'imputabilité.

1. Évaluer le niveau d'intérêt, rester ouvert et faire en sorte que le niveau de participation aille en augmentant.
 - Faire un travail de promotion important à l'aide de communications ciblées.
 - Maintenir une communication constante – apprendre à connaître les jeunes.
 - Regarder ce que l'organisation fait déjà et partir de ce travail.

- En guise de première étape, il se peut que l'organisation doive se rendre crédible auprès des jeunes.
 - Avoir des réunions qui permettent une certaine souplesse pour que les jeunes soient en mesure de décider des prochaines étapes.
2. Mettre à profit les relations qui existent déjà avec les jeunes ou les institutions.
- Utiliser les écoles pour communiquer avec les élèves et les inciter à participer.
 - Mettre à profit les relations qui existent entre le personnel des écoles et les élèves pour obtenir le soutien d'adultes pendant le processus.
 - Être prêt à adhérer aux lignes directrices des institutions.
3. Déterminer quelle est la population ciblée et faire de la promotion auprès de celle-ci.
- Rencontrer les jeunes dans les endroits qu'ils fréquentent et leurs réseaux.
 - Rester accessible.
 - Consacrer du temps à l'établissement de bonnes relations avec les jeunes sans avoir d'attentes quant à leur engagement.

Bien que chaque organisation ait placé au centre de son initiative le leadership chez les jeunes, certains problèmes liés à l'imputabilité organisationnelle et aux paramètres de prises de décisions sont apparus. Les responsables des trois initiatives ont informé les jeunes ciblés des paramètres du projet mais leur ont permis de déterminer comment aller de l'avant en fonction de ces paramètres. L'organisme Centraide du comté de Pictou a trouvé cette démarche particulièrement utile. Les efforts précédents avaient été entravés par la réaction des jeunes à l'égard de critères rigides. En fixant un certain nombre de paramètres comme l'établissement d'un montant maximum pour les subventions (soit 500 \$), ainsi qu'un calendrier, l'organisme Centraide du comté de Pictou a trouvé que les jeunes respectaient ces limites et prenaient des décisions logiques et cohérentes quant à l'établissement de leurs propres critères. Les élèves ont aussi appris des choses sur la résolution créative de problèmes et les prises de décision collectives.

Chaque initiative a adopté des approches distinctes en ce qui concerne la participation des adultes. Il s'agissait notamment d'associer des adultes avec les bénéficiaires de subventions, d'exiger la présence de conseillers en personnel dans l'école ou d'élargir l'âge des jeunes pour disposer d'un éventail de capacités plus important. La participation des adultes à n'importe quel stade des programmes de subventions menés par des jeunes suppose qu'ils apprennent à renoncer au besoin de contrôler les jeunes et à parler en leur nom. Selon YouthScape, l'apprentissage des adultes représente un aspect important de ces programmes et nécessite beaucoup de temps et d'énergie.

En ce qui concerne la répartition des fonds, trouver un équilibre entre la responsabilité organisationnelle et le leadership des

« Je ne suis pas sûr d'être d'accord avec cette façon risquée et radicale de faire les choses. »
-Parent d'un jeune participant à une initiative de YouthScape s'exprimant sur l'octroi direct de fonds à des jeunes

jeunes est une tâche complexe. Les adultes trouvent souvent difficile de permettre aux jeunes de prendre des initiatives. Un sentiment de malaise ou de méfiance à l'égard de jeunes responsables de fonds était souvent présent par rapport aux initiatives de YouthScape. En outre, les organismes convocateurs peuvent avoir certaines craintes au sujet des jeunes qui reçoivent directement des fonds. Les différentes approches adoptées ont donc été les suivantes : responsabilité partagée entre le personnel et les élèves quant à la gestion des fonds, soutien offert par des adultes aux jeunes qui le demandaient, et gestion des fonds par une organisation distincte.

4.2 Mobiliser les jeunes : Capter leur attention *et* obtenir leur participation

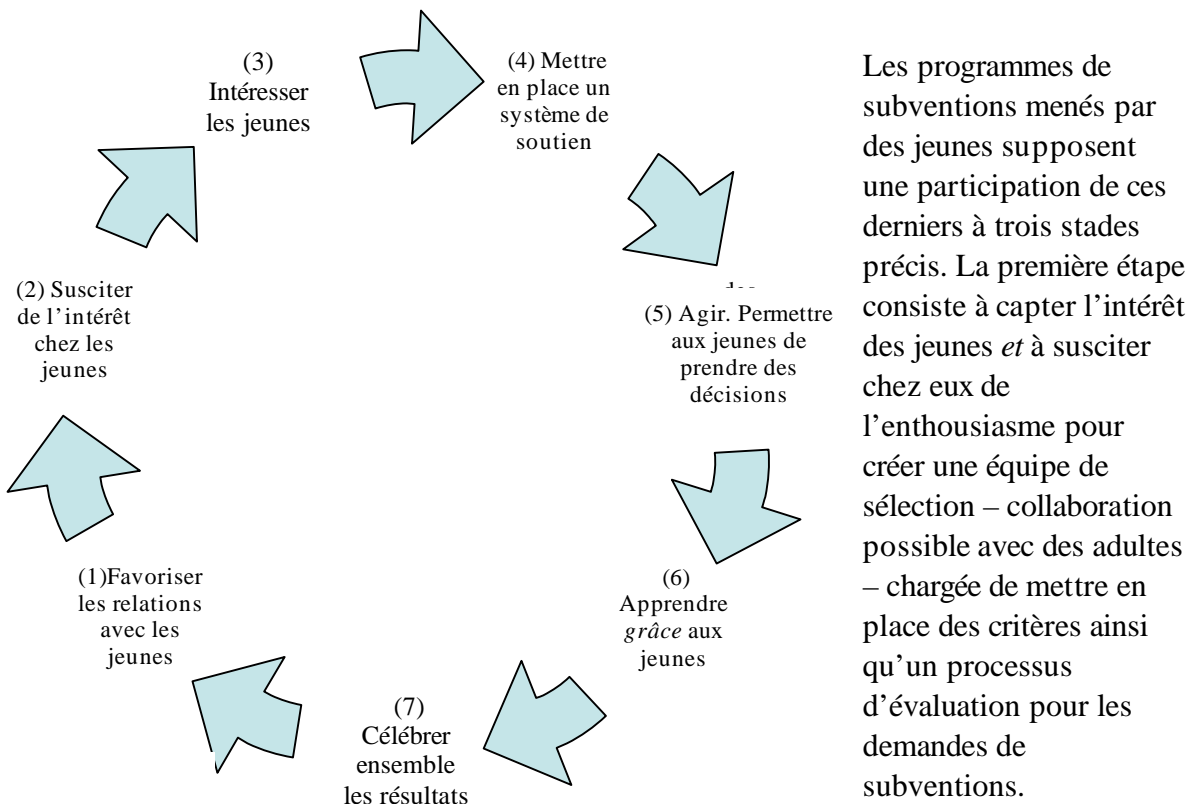


Diagramme 1.0

La seconde étape consiste à promouvoir le programme de subventions afin d'inciter les jeunes à présenter des demandes.

La troisième étape consiste à mettre en œuvre le projet pour lequel une subvention a été obtenue, ce qui suppose d'obtenir la participation d'autres jeunes. Tout ce qui se rapporte aux évaluations, à la reddition de comptes et à l'obtention d'informations se produit pendant tout le processus, souvent par un travail de collaboration entre jeunes et adultes.

Participer à un tel programme suppose la mise en place d'un processus de participation à chaque étape; il ne s'agit donc pas d'une simple invitation. Le diagramme illustre la nature du partenariat entre jeunes et adultes et peut servir de guide de base à la participation des jeunes. Ce cycle permanent illustre le processus nécessaire et ce qui résulte du travail de jeunes personnes à qui l'on permet de prendre des décisions.

4.2.1 Des jeunes qui créent, qui donnent et qui agissent

« J'ai pu constater à quel point les jeunes étaient intéressés et souhaitaient participer, mais il faut aller les rencontrer là où ils sont et cibler leurs intérêts. »
Sabrina Poirier,
coordonnatrice pour
YouthScape MRH

Pour l'organisme convocateur, la valeur des programmes de subventions menés par des jeunes est d'apprendre la réalité profonde de l'*engagement des jeunes* en prenant des décisions stratégiques à la première étape de la participation, puis renoncer en partie au contrôle des résultats et privilégier la *valeur du processus d'ensemble*. Cela ne signifie pas céder intégralement le contrôle aux jeunes, mais plutôt offrir un soutien, des outils, des informations et des encouragements, leur permettant ainsi de gérer le

déroulement du processus. Par exemple, le coordonnateur (c'est-à-dire l'adulte) peut expliquer aux jeunes qu'il faut créer un formulaire de demande puis les laisser décider d'eux-mêmes de sa conception et des termes à employer. Le formulaire de demande de YouthScape comportait des bulles et des couleurs pour clairement communiquer aux jeunes que ce programme avait été conçu par des jeunes, pour des jeunes. Comme Tyson, âgé de 14 ans (YouthScape MRH) a indiqué : « Vous pouvez toujours dire la différence entre les choses faites *par* les jeunes et les choses faites *pour* les jeunes ». (Voir l'Annexe 3.0 – Un langage accessible).

La deuxième étape consiste à promouvoir les subventions et à inciter les jeunes à présenter des demandes. Communiquer à l'avance les objectifs à l'équipe de sélection et expliquer à ses membres pourquoi certaines décisions ont été prises permet à l'équipe d'élaborer une stratégie de communication en utilisant leurs réseaux, notamment sociaux. À l'inverse, en accordant aux jeunes une certaine latitude, ceux-ci peuvent adopter leur propre approche, établir leurs propres priorités et tirer des enseignements à partir des résultats obtenus. En offrant à l'équipe de sélection la possibilité de concevoir le processus ou les formulaires, il y a alors une plus grande appropriation des résultats. La connaissance que possèdent les jeunes des questions qui les concernent de près ainsi que de leurs réseaux reste au premier plan des prises de décisions. En

« J'ai appris qu'on pouvait comprendre les choses par nous-mêmes sans que les adultes *nous disent* quoi penser.»
Larkey, 14 ans, membre de
l'équipe de sélection, YouthScape
MRH

outre, les adultes deviennent des apprenants, ce qui approfondit leur capacité à travailler *avec* des jeunes et pas seulement *pour* des jeunes.

Les efforts des jeunes portent fruit quand l'équipe de sélection commence à recevoir des demandes de subventions. Selon YouthScape, quand les jeunes dirigent eux-mêmes le processus à cette étape-ci, leurs décisions sont souvent basées sur le potentiel qu'offrent des idées. En effet, non seulement les jeunes comprennent les idées proposées plus rapidement, mais, comme Sabrina Poirier de YouthScape a indiqué, ils connaissent également les problèmes et les besoins de leurs communautés. Ils savent, grâce à leur expérience, pourquoi et comment une soirée hip-hop organisée par des jeunes permet de « sortir » les jeunes de la rue pour rencontrer d'autres jeunes et avoir une expérience positive au sein de leur communauté. Selon Meg, âgée de 18 ans (YouthScape MRH), les adultes peuvent apprendre grâce aux jeunes. Les équipes de sélection composées de jeunes apprennent donc à créer des contrats, des formulaires de budget et des plans de communication tout en développant leur capacité à résoudre des problèmes.

Les jeunes du comté de Pictou et de la MRH ont indiqué qu'ils souhaitaient examiner toutes les propositions tout en conservant la crédibilité du processus de prises de décisions. La résolution créative de problèmes permet d'éviter que des jeunes se sentent rejetés et sans orientation. Par exemple, dans le comté de Pictou, au lieu d'accorder quelque 2 500 \$ pour le tri des déchets dans l'enceinte de l'école, les élèves du cours de dessin industriel ont conçu des poubelles à l'aide d'une subvention de 500 \$.

La dernière étape du travail de participation des jeunes est la concrétisation d'un projet. En veillant à ce que les jeunes concernés puissent se faire aider par des adultes, ou d'autres jeunes, pendant le processus, les difficultés liées à la concrétisation d'un projet semblent moins intimidantes. Même si la logistique d'un projet peut sembler pesante, selon YouthScape, répondre au besoin des jeunes de pouvoir accéder à un *système* de soutien, qu'il s'agisse de leur famille, des écoles, de la communauté ou de certains adultes, est essentiel à la réussite des projets.

Selon YouthScape, comprendre la situation familiale d'un jeune ainsi que sa situation scolaire permet de mieux saisir les obstacles potentiels à sa participation. L'un des objectifs de YouthScape est d'inciter les jeunes marginaux à participer à des projets communautaires. La valeur de cette organisation a été clairement exprimée par un père de famille, peu convaincu de l'utilité de celle-ci, qui n'avait jamais eu la possibilité de voir le potentiel de son fils de 12 ans. C'est en effet en voyant ce dernier à l'œuvre qu'il a découvert que son fils était véritablement capable de faire quelque chose.

Les projets dirigés par des jeunes sont une occasion de mettre en valeur les jeunes en tant que citoyens et de communiquer leurs priorités. Par exemple, un projet de nettoyage organisé par des jeunes a permis à 12 personnes de faire quelque chose de concret pour leur communauté; ce projet a d'ailleurs été intégré au rapport et à la conférence nationale

de YouthScape. Les projets entrepris dans le comté de Pictou et dans la MRH ont montré que les jeunes prenaient très au sérieux la responsabilité liée à l'obtention d'une somme d'argent. De plus, une fois l'argent dépensé et les rapports soumis, ces derniers se rendent compte qu'ils ont appris des choses importantes sur la création d'un budget, la résolution créative de problèmes et l'importance de persévérer, et que leurs contributions sont précieuses et essentielles à la création de communautés sûres et saines.

4.3 Des jeunes qui prennent des décisions

Inviter des jeunes à participer à la direction d'une initiative ou à un processus décisionnel est un territoire inconnu pour beaucoup de gens. Les structures traditionnelles liées aux prises de décisions et à la conception de programmes sont généralement faites pour les adultes et axées sur l'obtention de résultats plutôt que l'adaptation à un environnement en évolution constante.

Toutefois, de nombreuses organisations font l'effort d'intégrer dans leurs processus décisionnels les membres des populations ciblées. Malgré cette tendance, il demeure une incertitude sur la façon d'inclure les jeunes dans ces processus en ce qui concerne les organisations liées à la jeunesse. Même si la logistique et le processus nécessaires à l'intégration des jeunes dans les prises de décisions peuvent sembler obscurs, l'avis et les connaissances des jeunes conduisent à des décisions mieux adaptées à leurs besoins et donc à une allocation plus efficace des ressources.

Le cadre de développement communautaire de la jeunesse du centre HeartWood est un point de départ solide pour identifier les valeurs essentielles liées à l'engagement des jeunes. Ce cadre offre des outils permettant aux jeunes et aux organisations de véritablement se développer (voir l'Annexe 2.0). Impliquer les jeunes dans les processus décisionnels suppose ce qui suit : remettre en question les processus décisionnels traditionnels, renoncer à un contrôle centralisé, faire preuve de souplesse et d'adaptation et considérer les jeunes comme étant des experts sur la jeunesse.

Le résultat est le suivant : les jeunes participent de façon active à l'élaboration de programmes qui leur sont destinés, améliorant ainsi la pertinence des organisations concernées. Idéalement, les partenariats avec des organisations dirigées par des adultes devraient permettre de favoriser les changements au sein des communautés.

4.4 Motivations et intérêts des jeunes

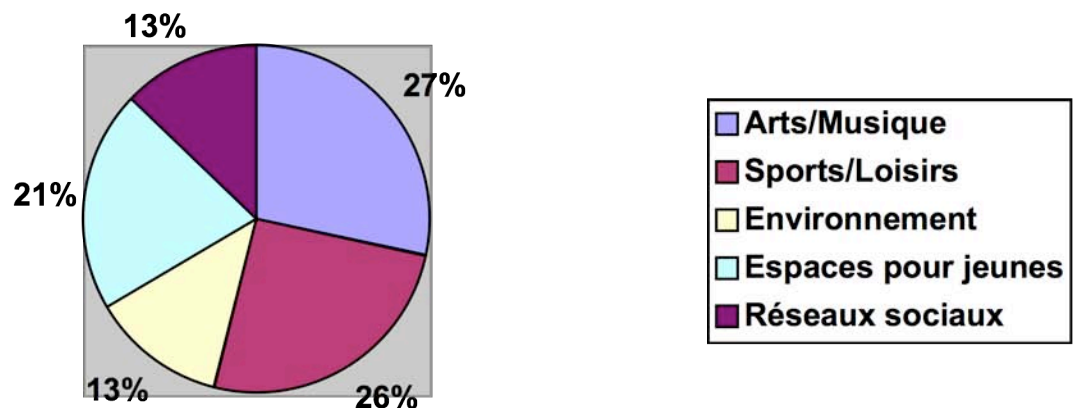
Le potentiel d'action lié aux priorités des jeunes est une caractéristique unique des programmes de subventions menés par des jeunes. En outre, la capacité à identifier les obstacles à la participation est un élément central de ces programmes qui, pour de nombreuses organisations, offre un potentiel important de croissance.

Les diagrammes suivants indiquent ce qui motive les jeunes à faire partie d'une équipe de sélection dans le cadre d'un programme de subventions mené par des jeunes ou à présenter une demande de subvention. Les domaines d'intérêt doivent être vus comme les éléments qui motivent les jeunes à entreprendre des projets.

Ce qui pousse les jeunes à agir, ce sont précisément leurs intérêts. Les jeunes ont en effet besoin de créer des liens entre leurs passions et leur communauté et sont davantage motivés par la possibilité de partager celles-ci avec leurs concitoyens que par le besoin de le faire. Il est donc important que les programmes qui ciblent les jeunes offrent à ceux-ci la possibilité d'exprimer leurs intérêts et les incitent à agir.²

Diagramme 2.0

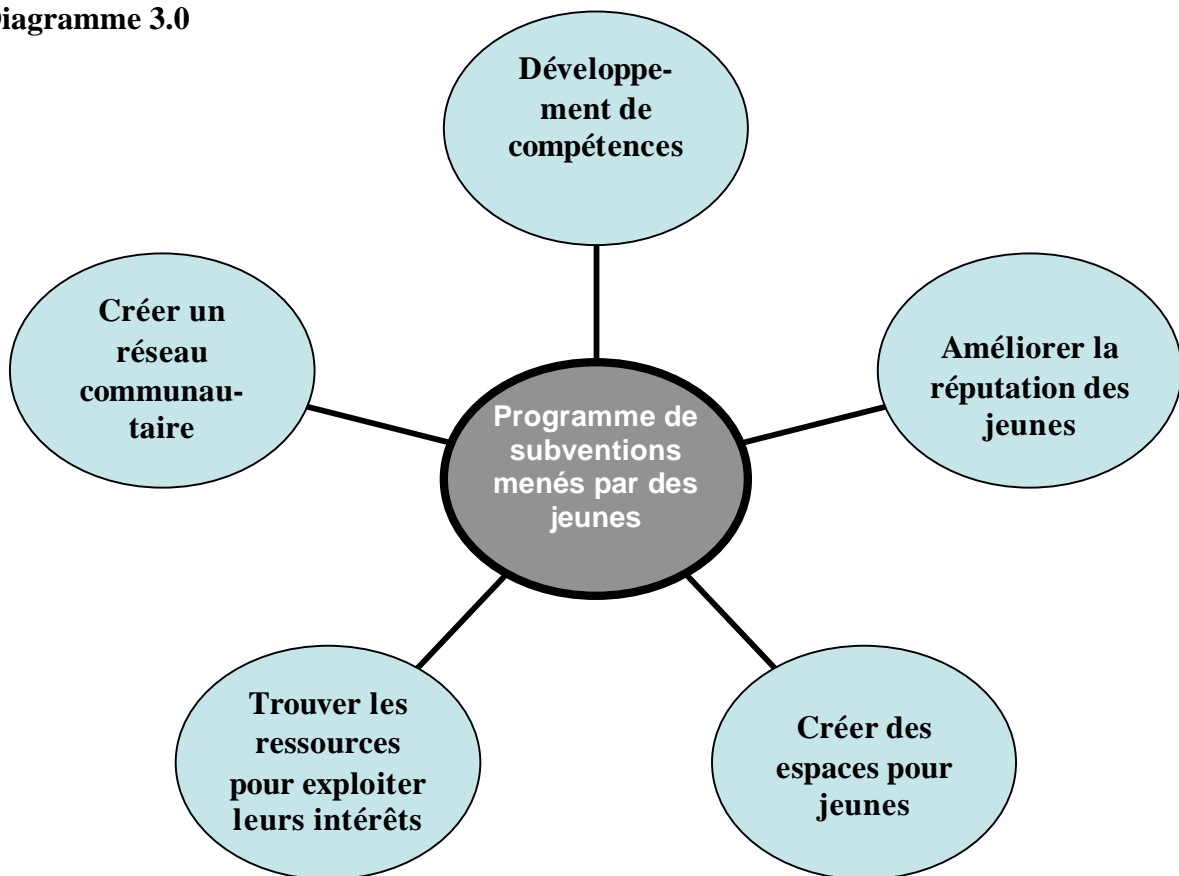
Programmes de subventions menés par des jeunes : centres d'intérêt



² Ces motivations ont été établies à partir de différents projets et des formulaires de demande de subventions. Cette liste a été confirmée pendant les entrevues avec des jeunes et peut s'appliquer aux motivations pour lesquelles des jeunes souhaitent faire partie de l'équipe de sélection d'un programme de subventions. Les pourcentages mesurent les intérêts de 38 projets mise en œuvre dans la MRH et le comté de Pictou.

Programmes de subventions menés par des jeunes : motivations des jeunes

Diagramme 3.0



4.5 Outils et stratégies : notions de base

Il existe un certain nombre d'outils et de stratégies de base, souvent négligés, qui peuvent se révéler utiles pour les organisations qui administrent des programmes de subventions menés par des jeunes :

- Organiser des événements et des activités gratuits pour informer les jeunes au lieu d'avoir seulement des kiosques d'information.
- Utiliser les réseaux sociaux, les messageries électroniques et les SMS pour communiquer avec les jeunes qui participent à des programmes.
- Se rencontrer et se divertir ensemble – jeux vidéo (Guitar Hero, Dance Dance Revolution), arts, musique, etc., et être prêts à s'amuser comme des « fous » avant de pouvoir être crédibles aux yeux des jeunes.
- Permettre aux jeunes d'aider (p. ex. en disant : « Nous sommes un peu perdus, pourrais-tu nous aider à comprendre la situation? »).

- Mettre à profit les relations avec les jeunes que votre organisation entretient déjà.
- Utiliser les programmes de subventions menés par des jeunes pour favoriser l'engagement de ces derniers en les invitant à se joindre à des comités ou à devenir membres de conseils jeunesse.
- Offrir de la nourriture et prendre le temps de bavarder.
- Faire des travaux de groupe de façon amusante et créative, présenter des projets (publicités, tableaux, etc.), expliquer les difficultés liées à ce type de travaux et faire des suggestions.
- Permettre aux jeunes d'emmener avec eux des amis, des frères et sœurs ou leur petit(e) ami(e). Cela peut permettre de cibler encore plus de jeunes.
- Offrir des aides pour le transport : tickets de bus, covoiturage ou bons de taxi.

5.0 Effets et avantages des programmes de subventions menés par des jeunes

5.1 Effets

Les effets des programmes de subventions menés par des jeunes sont multiples, et les avantages sont fonction du niveau d'engagement des jeunes. En incluant les jeunes tout au long du cycle d'octroi de subventions, les programmes en question permettent à ces derniers d'orienter le processus en fonction de leur propre réalité.

Les effets des programmes de subventions menés par des jeunes en Nouvelle-Écosse se situent à quatre niveaux de participation :

- Jeunes subventionneurs
- Organisations convocatrices
- Jeunes qui reçoivent une subvention
- Communauté dans son ensemble

« Cela permet de renverser l'idée reçue selon laquelle les jeunes n'apportent rien de bon dans une communauté. »
Adam, 18 ans, membre d'un comité de sélection, Centraide, comité de Pictou

L'étude des programmes de subventions menés par des jeunes en Nouvelle-Écosse a permis de relever les avantages suivants :

- Les jeunes sont considérés comme des décideurs légitimes et capables ayant à leur disposition une plateforme pour contribuer.
- Les programmes de subventions menés par des jeunes permettent d'offrir des points de vue différents et de faire des jeunes des membres actifs de la communauté.
- Les partenariats entre jeunes et adultes profitent à tous.
- L'engagement civique des jeunes permet de contribuer à leur développement professionnel et scolaire.

- Les programmes de subventions menés par des jeunes permettent de souligner les contributions des jeunes au sein de la communauté ainsi que de renverser les idées reçues sur ces derniers.
- Les programmes de subventions menés par des jeunes permettent de concrétiser des passions.
- Les programmes de subventions menés par des jeunes favorisent le leadership chez les jeunes et la promotion de l'engagement civique au sein des communautés.
- Les programmes de subventions menés par des jeunes permettent de renforcer les liens entre les jeunes et la communauté.
- Les programmes de subventions menés par des jeunes incitent les communautés à sortir des sentiers battus et les jeunes à participer à la vie en société d'une manière nouvelle et utile.
- Les programmes de subventions menés par des jeunes permettent de faire confiance dans le potentiel des jeunes et de leurs idées.

5.2 Avantages

5.2.1 Jeunes subventionneurs

Même si l'organisme convocateur oriente le travail de base nécessaire au lancement d'un programme de subvention, les jeunes présents au sein du comité de sélection de ce type de programme donne le ton à l'initiative.

En Nouvelle-Écosse, les jeunes faisant partie de tels comités de sélection décident des critères liés aux demandes de subventions, font la promotion des programmes, évaluent les demandes, accordent les fonds et aident les jeunes responsables du projet jusqu'à son achèvement; ils sont donc présents à chaque étape du processus. Les jeunes veulent et sont capables de diriger un programme de subventions et de travailler en collaboration.

Selon Jamie, 21 ans, bénéficiaire d'une subvention de YouthScape MRH, le soutien entre jeunes est important pour inciter la jeunesse à participer à la vie de la communauté. Grâce aux programmes de subventions menés par des jeunes, ce soutien existe systématiquement :

« Les autres jeunes comprennent ce que vous faites; le soutien est automatique ».

Avantages pour les jeunes décideurs :

- Se familiariser avec les processus de prises de décisions en groupe et travailler en tenant compte d'opinions divergentes.
- Apprendre à résoudre des problèmes de façon créative.
- Acquérir de l'expérience en tant que décideurs et comprendre la difficulté du travail en question.

- Exploiter le potentiel d'un projet plutôt que d'être arrêté par les risques qu'il comporte.
- Développer la confiance que les jeunes ont en eux-mêmes en leur permettant de diriger.
- Acquérir de l'expérience liée aux responsabilités financières.
- Voir et montrer ce que permettent d'accomplir une petite somme d'argent et un peu de *confiance*.
- Faire l'expérience de la mise en œuvre intégrale d'une initiative.

5.2.2 Organisations convocatrices

Les programmes de subventions menés par des jeunes sont un exercice de confiance. Pour Centraide (à Halifax et dans le comté de Pictou), accorder des fonds à de tels programmes nécessitait d'abord de faire leur promotion pour avoir plus de crédibilité auprès des jeunes, liée à son engagement à leur égard. Il fallait donc considérer le *processus dans son ensemble*, dont les résultats concrets et les résultats abstraits, à la fois pour l'organisation et pour les jeunes.

YouthScape possède déjà une base solide en ce qui concerne la promotion de programmes d'apprentissage axés sur les jeunes ainsi que l'engagement de ces derniers grâce à des programmes de subventions menés par des jeunes.³ Financée par la McConnell Foundation et des partenaires locaux, l'expérience de YouthScape concernant les programmes de subventions menés par des jeunes était également basée sur le développement de relations, la flexibilité ainsi qu'une véritable participation des jeunes.

Avantages pour les organisations convocatrices :

- Apprendre à voir le potentiel et la valeur des idées des jeunes.
- Apprendre qu'accorder un petit montant d'argent à des jeunes peut permettre d'accomplir beaucoup de choses.
- Identifier certains des principaux obstacles à l'engagement des jeunes.
- Remettre en question la culture de l'organisation pour améliorer les pratiques liées à l'inclusion.
- Se rendre crédible auprès des jeunes.
- Se trouver au premier plan en ce qui concerne la communication de messages positifs et d'offrir aux jeunes des possibilités d'agir.

³ L'apprentissage basé sur le potentiel est un des éléments du cadre de développement communautaire de la jeunesse du centre HeartWood. Ce type d'apprentissage cible les forces, le potentiel et les possibilités qui existent chez des personnes. Il cible donc les résultats que l'on souhaite obtenir plutôt que ce qui ne fonctionne pas ou les raisons pour lesquelles cela ne fonctionne pas. L'apprentissage basé sur le potentiel est axé sur ce qui fonctionne déjà ainsi que sur la création de possibilités pour avancer naturellement vers l'objectif souhaité.

5.2.3 Bénéficiaires de subventions pour jeunes

Les jeunes qui bénéficient d'une subvention obtiennent, outre le financement en lui-même, de nombreux autres avantages. En effet, en amont, ces jeunes doivent d'abord formuler leurs idées, expliquer la valeur et la contribution de leur initiative puis soumettre un dossier accompagné d'un budget ou d'une estimation des coûts nécessaires à la réalisation de leur projet. Ils doivent travailler en fonction de délais précis, communiquer de façon régulière et être responsables des fonds alloués et du résultat final. Comme un des membres du conseil jeunesse de Centraide de Pictou a indiqué : « Ceux qui ont déposé des demandes de subvention ont fait preuve de beaucoup d'initiative, et de courage, puisqu'ils ont permis à d'autres jeunes de juger leurs idées. » (Adam, 18 ans).

Avantages pour les jeunes qui reçoivent une subvention :

- Permettre aux jeunes de faire connaître leurs priorités et leurs idées et de montrer leur potentiel.
- Offrir une bonne image de la jeunesse à la communauté.
- Acquérir de l'expérience liée au leadership et aux prises de décisions.
- Développer des compétences organisationnelles et en communication.
- Acquérir de l'expérience liée aux responsabilités financières.
- Développer des réseaux sociaux et mieux comprendre les organisations communautaires.
- Développer sa confiance pour l'avenir (études et travail).
- Montrer la valeur et le potentiel de la collaboration entre adultes et jeunes.
- Montrer à sa famille ses passions et ses capacités.
- Montrer l'exemple quant au leadership et à la prise d'initiatives.

Tyson, 14 ans, bénéficiaire d'une subvention de YouthScape MRH, a appris beaucoup de choses sur le leadership et les processus de prises de décisions. Il a d'abord agi comme un « adulte », en disant à tout le monde quoi faire. Peu à peu cependant, il a compris l'importance de la collaboration.

5.2.4 Avantages pour la collectivité

En ce qui concerne les trois initiatives dont il est question dans ce rapport, il a été identifié que les projets financés grâce à celles-ci devaient être dirigés par des jeunes ou être centrés sur les jeunes. Cela a permis d'obtenir des résultats très intéressants ainsi que de faire ressortir des domaines d'intérêt et des préoccupations qui seraient peut-être restés occultés sans ces projets. En conséquence, les communautés profitent des contributions des jeunes, aspect que les personnes qui ont été interrogées pour ce rapport considèrent comme étant prioritaire. Les programmes de subventions menés par des jeunes permettent de comprendre que « si les gens ne trouvent pas le moyen de participer à la vie en société

de façon positive, leur engagement risque alors d'être négatif » (Camille Dumond, évaluatrice pour YouthScape MRH).

Avantages pour la collectivité (établis à partir de conversations avec les jeunes et les responsables de jeunes) :

- Permettre aux jeunes de contribuer à la vie de la collectivité.
- Découvrir les priorités et les besoins des jeunes grâce à des initiatives menées par ces derniers.
- Activités faites par des jeunes qui contribuent au bien-être des communautés : campagnes de nettoyage (environnement), initiatives de toutes sortes permettant aux jeunes de devenir des membres actifs de la communauté, collectes de fonds ciblant des besoins communautaires, etc.
- Promouvoir la collaboration et les partenariats fondés sur le respect entre jeunes et adultes.
- Faire connaître les intérêts des jeunes et renverser les obstacles à la communication.
- Favoriser l'engagement civique et la responsabilité sociale.
- Identifier les obstacles à l'engagement des jeunes.

Les avantages énumérés ci-dessus comprennent les avantages *pour* les jeunes ainsi que ceux qui *découlent* de leur travail. Même si les trois initiatives dont il est question dans ce rapport sont relativement nouvelles en ce qui concerne les programmes de subventions menés par des jeunes en Nouvelle-Écosse, leur existence constitue en quelque sorte un tremplin pour les initiatives à venir. L'intérêt, la confiance et l'enthousiasme liés au potentiel des programmes en question dépendent des avantages qui ont été tirés des expériences antérieures.

6.0 Principaux enseignements : Mettre à profit le potentiel et utiliser les défis comme tremplin

En ce qui concerne les programmes de subventions menés par des jeunes, l'apprentissage nécessaire à la fois aux jeunes et aux organismes convocateurs peut être significatif. Même si certains aspects difficiles comme le besoin de communication, la création d'un calendrier ou le besoin de souplesse sont parfois identifiés en amont d'un projet, d'autres aspects, comme les problèmes de transport ou l'importance du travail de promotion initial devant être fait auprès des jeunes *et* des parents/tuteurs, ne sont parfois pas anticipés. Les avantages liés à la possibilité pour des jeunes de prendre eux-mêmes des décisions comprennent le désir de changement ainsi que l'envie d'apprendre et de créer.

La liste qui suit énumère les forces des jeunes ayant participé aux trois initiatives dont il est question dans ce rapport ainsi que les défis auxquels les trois organisations en question ont été confrontées.

6.1 Forces

Les jeunes s'intéressent à leur environnement social et communautaire

- Les jeunes veulent prendre part aux changements qui se rapportent à la façon dont ils vivent et comprennent leur communauté. Comme c'est le cas pour beaucoup de personnes qui ne font pas de bénévolat, beaucoup de jeunes ne se sont jamais impliqués par ce qu'on ne « leur a jamais demandé de le faire ».
- Ce sont les jeunes qui connaissent le mieux les jeunes et qui peuvent donc renverser les obstacles à leur participation plus rapidement que les adultes.

Les jeunes veulent apprendre et explorer de nouvelles idées

- La plupart des jeunes ont soif de connaissances, mais leur apprentissage doit se faire comme ils l'entendent et cibler leurs intérêts.
- Les organisations doivent créer des liens entre les intérêts des jeunes et la communauté dans son ensemble.
- Les jeunes veulent pouvoir examiner des problèmes ardues comme la diversité, les processus décisionnels, afin d'être en mesure de prendre de meilleures décisions.

Les jeunes comprennent le potentiel qu'offrent certaines idées

- Les idées nouvelles stimulent les jeunes; les risques possibles ne les arrêtent pas. Ils prennent leur tâche au sérieux et se laissent guider par le potentiel d'une idée plutôt que par la peur.
- Les jeunes savent pourquoi une idée particulière peut être exploitée et comment s'y prendre.

6.2 Défis

Participation des jeunes et diversité : valeur et difficultés

- Permettre à divers jeunes de participer au processus d'octroi de subventions nécessite de communiquer de façon ciblée. Ces derniers peuvent refuser si la méthode choisie ne correspond pas aux besoins de certaines communautés. Il est donc nécessaire, en amont, de préparer le terrain.
- Éviter les gestes symboliques. Permettre à des jeunes très divers de participer et de contribuer a pour résultat d'enrichir l'expérience à la fois de ces derniers et des adultes. Il faut de plus prendre le temps de discuter pour entendre une diversité d'opinions et d'expériences.

- Un manque de diversité chez les jeunes qui participent peut limiter la capacité de répondre aux besoins de ces derniers en ce qui concerne les aspects suivants : âge, race, sexe, orientation sexuelle, situation sociale et économique et familiale.

Problèmes de transport

- La répartition géographique des jeunes dans la MRH et dans le comté de Pictou signifie que certains jeunes peuvent être exclus à cause de problèmes de transport.
- Les éléments suivants devraient être inclus dans le budget d'un programme : tickets de bus, bons de taxi, tarif kilométrique et assurance, pour éviter d'exclure certains jeunes.
- Les organisations doivent apprendre à travailler avec une population où le manque de mobilité constitue un des principaux problèmes à l'engagement des jeunes dans la vie de la communauté.

Développer des relations fondées sur la confiance avec les jeunes nécessite beaucoup de temps

- Consacrer suffisamment de temps à communiquer avec les jeunes pour se faire connaître.
- Les organisations doivent se rendre crédibles auprès des jeunes et cibler leurs priorités; offrir une simple opportunité n'est souvent pas suffisant.
- Aller rencontrer les jeunes là où ils sont et leur permettre d'explorer ce que vous avez à leur offrir sans exiger un engagement de leur part.

La vie à la maison peut soit favoriser la participation d'un jeune à un projet, soit l'en empêcher

- Consacrer suffisamment de temps à communiquer avec les parents pour répondre à leurs questions et apporter des réponses à leurs préoccupations.
- Être prêt à développer des relations avec les parents et expliquer pourquoi la participation de leur enfant est une bonne chose.
- Apprendre à connaître le milieu familial des jeunes concernés permet de comprendre la nature de certains obstacles à leur participation. Maintenir une communication constante.
- Le manque de soutien peut représenter un véritable obstacle. Il est donc important de prévoir dans les programmes un soutien social ou de cultiver les formes de soutien qui existent déjà.
- Un engagement véritable de la part d'un jeune dépend de l'existence d'un système de soutien comprenant sa famille, des enseignants et des organisations communautaires. Il ne faut pas supposer que les jeunes se sentent déjà membres à part entière de ces réseaux.
- Beaucoup de parents ne connaissent pas les activités des jeunes et ont donc parfois besoin d'être incités à faire confiance dans leurs compétences.

Les organisations doivent savoir s'adapter et les calendriers ne doivent pas être rigides

- Il est important, en ce qui concerne le processus redditionnel, de fixer des calendriers et de créer des formats qui soient souples; cela permet en effet de mieux rendre compte des avantages et des résultats d'un projet.
- Les processus et les formats trop structurés limitent les taux de réussite et empêchent les jeunes de rendre compte du véritable impact de leur projet en raison du manque de latitude de ces processus et de ces formats.
- Des lignes directrices et des structures rigides peuvent empêcher certaines jeunes de participer à un projet.
- Les jeunes sont constamment évalués. Pour améliorer les taux de réussite, la présentation d'un rapport doit leur permettre de s'exprimer plutôt qu'être une exigence liée à leur reconnaissance.

Les jeunes découvrent beaucoup de nouveaux processus et compétences

- L'apprentissage des jeunes nécessite beaucoup d'attention, de temps et d'encouragement.
- Accueillir favorablement de nouvelles approches et permettre les erreurs sont des éléments centraux à une véritable collaboration avec les jeunes.

Fiabilité et imputabilité

- Les organisations peuvent devoir modifier leur police d'assurance quand elles permettent à des jeunes de créer des programmes et de les diriger. Pour fixer un budget plus précis, il faut donc anticiper des coûts administratifs supplémentaires.
- Le protocole d'une organisation lié à la distribution de fonds peut limiter l'octroi de subventions directes à des jeunes. Résoudre les problèmes de façon créative et favoriser une plus grande souplesse deviennent donc nécessaires.
- Informer les jeunes sur des questions d'éthique et de fiscalité avant de leur accorder des subventions peut permettre d'éviter certains problèmes.
- Les jeunes peuvent devoir se faire aider pour apprendre à « optimiser » leurs subventions en obtenant par exemple des rabais, l'accès gratuit à un espace ou du matériel, etc.

6.3 Mise en garde liée au financement – Fondations, ONG et gouvernement

La présente étude a révélé que le besoin de flexibilité et d'adaptabilité constituait un aspect important de la participation de jeunes à des programmes de subventions. Chaque organisation fait face à des obstacles qui lui sont propres quant à ses obligations à l'égard des bailleurs de fonds et aux contraintes imposées par des échéances précises. Toutefois, les programmes de subventions qui sont menés par des jeunes offrent une occasion unique de découvrir le processus et le temps réel nécessaires à la participation véritable de jeunes dans des prises de décisions. Toute décision prise dans ce sens doit permettre la

rétroaction et tenir compte du fait que la capacité à s'adapter est un élément incontournable du travail de promotion nécessaire à l'engagement des jeunes.

Les paragraphes suivants offrent un survol des avantages et des problèmes liés à certaines sources de financement comme les fondations, les organisations communautaires et le gouvernement.

Fondations

Les subventions accordées par les fondations offrent le plus de souplesse pour l'élaboration de programmes, l'obligation de rendre compte du travail effectué ainsi que le leadership chez les jeunes. Bien qu'il ait fallu revoir et adapter la structure et les délais pendant l'élaboration du programme de YouthScape, Sabrina Poirier a indiqué que ce programme avait connu du succès dès la première année parce que la JW McConnell Foundation souhaitait véritablement être informée de son déroulement et adapter les choses en conséquence.

Les fondations fonctionnent de toute évidence avec différents niveaux d'autonomie et des structures décisionnelles qui permettent une telle adaptabilité. Les responsables de YouthScape ont constaté que les directives liées aux rapports permettaient de rester concentré sur les jeunes. Les rapports ont été rédigés pour pouvoir être compris par les jeunes, puis légèrement adaptés pour les bailleurs de fonds. Sabrina Poirier, coordonnatrice de programmes, a constaté que bon nombre des bailleurs de fonds locaux avaient trouvé ces rapports complets, agréables à lire, conformes à leurs exigences, tout en étant accessibles aux jeunes. En outre, les fondations sont souvent en mesure de s'engager à financer un projet parce qu'elles acceptent de donner des montants équivalant aux subventions accordées par les communautés. Bien que les fondations possèdent leurs propres défis et sont souvent situées en dehors de la communauté concernée, la souplesse décrite ci-dessus a grandement contribué au succès de YouthScape dans la MRH.

Organisations communautaires

Les obligations fiscales envers la communauté et les bailleurs de fonds sont, pour les conseils d'administration des organisations communautaires, un élément essentiel. Il n'est donc pas surprenant qu'il faille du temps à un conseil d'administration pour s'habituer à l'idée d'accorder des fonds à un groupe indépendant qui décide lui-même comment distribuer ces fonds. Cela dit, l'organisation Centraide, aussi bien à Halifax que dans le comté de Pictou, a trouvé des façons de convaincre les bailleurs de fonds. À Halifax, Centraide a reçu une somme forfaitaire de 5 000 \$ pour les programmes de subventions menés par des jeunes, ce qui a permis de créer les « équipes de jeunes subventionneurs ». Dans le comté de Pictou, Centraide a consacré 10 000 \$ à l'initiative avec l'assurance que les fonds non dépensés lui seraient remis et que des exigences de base seraient mises en place pour rendre compte des activités.

Intégrer les programmes de subventions menés par des jeunes aux processus que Centraide possède déjà a été tout un défi dans la région d'Halifax. Il est clair que cette organisation s'intéresse véritablement à l'approche adoptée pour inciter les jeunes à participer à ses programmes. Toutefois, dans le cadre de cet engagement, Centraide doit mener plus loin les exigences qui sont en place en ce qui concerne les processus décisionnels et internes.

Les règlements de Centraide en matière de financement, lesquels limitent les subventions pour les organismes caritatifs, ont posé certains problèmes pour élargir les programmes de subventions menés par des jeunes à de jeunes personnes qui n'entretiennent aucun lien avec des programmes scolaires ou communautaires. Ces types de paramètres influent invariablement sur la portée des approches créatives liées à l'engagement des jeunes.

En s'engageant à financer des programmes de subventions menés par des jeunes, Centraide a réussi à créer des liens avec les jeunes et à se rendre crédible auprès de ces derniers. Il s'agit donc pour cette organisation, à la fois à Halifax et dans le comté de Pictou, d'une véritable réussite.

Gouvernement

Il est essentiel que le gouvernement appuie les initiatives communautaires pour établir un pont entre celles-ci et le développement de politiques en la matière. Puisque les directives en matière de financement public requièrent souvent des rapports et des modèles concis pour mesurer les résultats et les dépenses, les discussions portant sur les processus peuvent être limitées. En ce qui a trait aux programmes de subventions menés par des jeunes, le processus est au centre de l'initiative et s'accompagne des histoires personnelles de chaque jeune qui y participe.

La souplesse des échéances et des formats des rapports est un aspect important des programmes de subventions menés par des jeunes. Un rapport rédigé simplement permet de présenter clairement le processus utilisé et donc d'offrir un compte rendu plus général des résultats.

Bien que le gouvernement soit limité dans la latitude dont il dispose, celui-ci peut jouer un rôle prépondérant dans la promotion de certaines stratégies liées au développement communautaire de la jeunesse. Intégrer l'engagement de la jeunesse au sein du travail du gouvernement permet de promouvoir cet engagement en tant qu'élément inhérent au développement des jeunes. En outre, la reconnaissance publique, par le gouvernement, de la valeur de certaines initiatives peut entraîner un plus grand financement des organisations qui se consacrent aux jeunes.

7.0 L'avenir : meilleures pratiques et recommandations

7.1 Meilleures pratiques

La liste qui suit a été dressée à partir des expériences et des idées des jeunes et des adultes qui ont participé à des programmes de subventions menés par des jeunes. Elle offre un certain nombre de pratiques, axées sur l'action, qui ont permis de mettre en place des initiatives de jeunes subventionnés. Chacune de ces sept (7) pratiques est suivie d'une liste de principes directeurs.

1. Comprendre les jeunes de votre communauté

- Apprenez à connaître les jeunes de votre communauté et à quoi ressemble leur monde. Partez du principe que tous les jeunes peuvent participer à votre initiative.
- Décidez quels groupes de jeunes vous souhaitez faire participer et *allez les rencontrer là où ils se trouvent*.
- Prenez le temps de développer des relations pour que les jeunes vous fassent confiance. Soyez patient et accessible.
- Faites en sorte que les jeunes incitent d'autres jeunes à participer. Le bouche à oreille, les réseaux de jeunes, les réseaux sociaux ainsi que la promotion de votre organisation auprès des jeunes pour la rendre crédible sont les éléments qui permettent de faire adhérer les jeunes à une initiative.
- Servez-vous des outils que les jeunes utilisent le plus, comme les messageries électroniques, les réseaux sociaux comme Facebook; allez rencontrer les jeunes là où ils se trouvent, comme les centres jeunesse, les écoles, etc. De cette façon, les jeunes peuvent décider par eux-mêmes s'ils veulent participer, et cette participation s'en trouve simplifiée.
- Si la population ciblée n'est pas réceptive, changez de méthode ou modifiez les critères de participation. Soyez prêt à faire des découvertes à mesure que vous avancez et acceptez que le processus puisse évoluer en fonction des circonstances. N'ignorez pas les limites de votre organisation.

2. Faites preuve de souplesse et sachez vous adapter

« J'ai été surprise de constater à quel point les jeunes étaient prêts à examiner des questions difficiles liées à la diversité. C'est quelque chose que l'on voit rarement au sein de comités où il n'y a que des adultes. »

Caitlin Power Hancey, Centraide, région d'Halifax

- Faites preuve de souplesse et sachez vous adapter pendant que les jeunes sont chargés d'élaborer l'initiative. Allow for creative meeting formats and avoid rigidly structured agendas.
- Permettez aux jeunes de se rencontrer de la façon dont ils le

veulent et évitez les ordres du jour trop structurés.

- Soyez prêts à beaucoup discuter pendant les réunions et prévoyez de la nourriture. Les discussions portant sur des sujets qui ne semblent pas pertinents permettent de rapprocher les jeunes non seulement entre eux, mais également avec les adultes. Cela permet en outre une meilleure communication pendant tout le processus ainsi que des prises de décisions plus efficaces.
- Expliquez clairement aux jeunes les paramètres du programme ainsi que leurs responsabilités (financement, région, tranches d'âge) et pourquoi. Attendez-vous ensuite à ce qu'ils élaborent le projet avec leurs propres outils et en fonction de leurs propres priorités.
- N'essayez pas de structurer trop tôt la participation des jeunes et permettez-leur de participer à différents niveaux et d'avoir différentes responsabilités.
- Permettez les échanges d'idées et assurez-vous d'offrir aux jeunes la possibilité d'*agir*.

3. Créez de véritables partenariats entre jeunes et adultes

- Soyez prêt à remettre en question les processus organisationnels ainsi que les décisions laissées aux adultes qui participent au projet.
- Incitez les adultes à céder le contrôle qu'ils exercent sur les directives et les procédures de prises de décisions pour permettre aux jeunes de contribuer et de diriger le projet.
- Clarifiez les besoins et les priorités des jeunes, par exemple en ce qui concerne le transport, les repas et les divertissements. Prévoyez un budget pour ces aspects.
- Permettre aux jeunes d'être autonomes et de diriger eux-mêmes une initiative est essentiel à la création d'une expérience enrichissante, à la fois pour ces derniers, l'organisme convocateur *et* la communauté.
- Soyez prêt à informer les parents sur l'initiative, celle-ci pouvant les aider à découvrir le potentiel de leur enfant.
- Soyez prêt à apprendre et à devoir vous adapter en permanence.

« Les subventions accordées par YouthScape permettent aux jeunes « d'obtenir le respect de leurs parents en leur montrant qu'ils sont capables de faire quelque chose ».

AJ, 14 ans, membre d'une équipe de sélection, YouthScape MRH

4. Exploitez le potentiel qui existe

« YouthScape prend des risques au plan financier pour prouver aux autres le potentiel que des jeunes, et leurs idées, ont à offrir. Cela permet aux jeunes de s'exprimer et change la façon dont les gens en général les voient. »

Sabrina Poirier, coordonnatrice, YouthScape MRH

- Soyez réceptif au potentiel de chaque idée et ne vous laissez pas ralentir par les risques que vous entrevoyez.

- L'expérience a montré qu'accorder de petits montants d'argent à des jeunes permet d'obtenir des avantages importants. En permettant à des jeunes d'être présents à chaque étape du processus (c'est-à-dire création, don et action), le montant de la subvention accordée profite à de nombreuses personnes et pas seulement au bénéficiaire.
- Accorder de petites subventions à des jeunes leur permet non seulement d'établir une certaine crédibilité auprès de leur communauté et de leur famille, mais également d'offrir à votre organisation une certaine légitimité auprès des jeunes en question. Les deux parties en question peuvent alors se servir de leur expérience pour obtenir d'autres subventions et faire appel à d'autres jeunes.
- Permettez aux jeunes de rendre compte de leur travail à leur façon, ce qui améliorera de façon significative leur participation.
- Soyez prêt à rassurer les adultes sur les risques qu'ils entrevoient pour éviter les décisions motivées par la crainte.
- Faites de la recherche. Il existe au Canada de nombreux exemples qui illustrent les avantages associés aux programmes de subventions menés par des jeunes. Servez-vous d'exemples locaux et nationaux pour montrer ce qu'apportent à la collectivité des programmes de subventions menés par des jeunes.

5. Incitez les jeunes à faire preuve de créativité

- Créez des applications et des formats simples pour rendre compte du travail effectué.

Les subventions accordées aux jeunes par YouthScape leur montrent « *qu'ils peuvent avoir leurs propres idées et qu'ils ne doivent pas forcément suivre celles des autres* ».

Meg, 18 ans, YouthScape MRH, membre d'une équipe de sélection

- Pour faire des rapports, incitez les jeunes à utiliser des outils comme les podcasts, les fichiers mp3, les présentations avec photos ou les rapports narratifs. Cela leur permettra de rédiger des rapports plus intéressants.
- Les jeunes s'adaptent mieux aux méthodes créatives et flexibles, et celles-ci permettent d'obtenir des taux de participation et de réussite beaucoup plus importants.
- Tenez compte des taux de littératie ainsi que des aptitudes des jeunes en langue et en mathématiques. Utilisez des termes simples, évitez les jargons techniques et donnez des exemples.
- N'oubliez pas : s'adapter aux jeunes signifie simplifier les choses.

6. Favorisez l'inclusion et incitez les jeunes à contribuer

- Veillez le plus possible à ce que les jeunes soient présents à chaque étape du processus; évitez les gestes symboliques.
- Invitez les jeunes à participer à des réunions ou à des événements qui sont en rapport avec leurs compétences. C'est à ces occasions que leurs compétences seront les plus utiles pour eux-mêmes et pour le reste du groupe. Évitez cependant d'inviter systématiquement tous les jeunes du groupe à chaque réunion ou événement.
- Faites en sorte que des jeunes soient présents à chaque étape du processus seulement si les réunions peuvent leur être utiles. Expliquez clairement pourquoi vous souhaitez qu'ils soient présents (leur rôle et contribution).
- Essayez de comprendre ce qui incite les jeunes à vouloir participer à un projet et offrez-leur des occasions de réaliser leurs objectifs (p. ex. en rencontrant de nouvelles personnes, en ayant certaines possibilités dans le monde du travail ou à l'école).
- Montrez-leur que vous appréciez leurs efforts.
- Soyez clair sur les processus liés aux prises de décisions (consensus, majorité, etc.) et assurez-vous que les jeunes présents y participent activement. N'hésitez pas à essayer de nouvelles méthodes pour détendre l'atmosphère.

« J'ai appris tellement de choses, par exemple comment travailler avec des gens avec qui l'on n'est pas d'accord. »

Jen, 18 ans, YouthScape MRH, membre de l'équipe de sélection

7. Poursuite dans le temps

- Pendant toute la durée de l'initiative, prenez des notes (expériences des jeunes, histoires, etc.). Ces informations se révéleront utiles pour les rapports d'évaluation et les futurs projets. Intégrez à ces documents des informations se rapportant de près aux jeunes pour que ces derniers les trouvent plus intéressants.
- Intégrez au processus d'ensemble des outils d'évaluation. Pendant les réunions, prenez le temps de discuter de ce qui a bien fonctionné, ainsi que des défis qu'il a fallu relever, de façon détendue et divertissante.
- N'oubliez pas qu'il faut du temps pour que certains programmes deviennent crédibles auprès des jeunes. Pour véritablement réaliser les objectifs ciblés, l'initiative peut devoir durer un certain temps. Essayez donc d'obtenir auprès de votre organisation un engagement financier sur plusieurs années.
- Invitez les jeunes à participer à d'autres initiatives. Afin d'améliorer les objectifs d'une organisation liés à la participation des jeunes à ses initiatives, il peut s'avérer utile d'inviter des jeunes à devenir membres d'un comité ou d'un conseil.

7.2 Accroître la valeur des programmes de subventions menés par des jeunes : recommandations pour l'avenir

Les recommandations suivantes, élaborées en fonction du contenu du présent rapport, visent à accroître la valeur des programmes de subventions menés par des jeunes.

7.2.1 Recommandations pour l'avenir

Promouvoir les programmes de subventions menés par des jeunes en tant que forme d'engagement des jeunes

- Favoriser la création de programmes de subventions menés par des jeunes en tant que mécanisme reconnu favorisant l'engagement des jeunes.
- Promouvoir les initiatives menées par des jeunes et favoriser la contribution des jeunes en tant que décideurs ainsi que méthodes utiles liées au développement de la jeunesse.

Présenter les programmes de subventions menés par des jeunes en tant qu'exemples d'engagement civique positif

- Présenter les jeunes subventionneurs, ainsi que les jeunes qui reçoivent des subventions, en tant qu'exemples concrets des actions positives que les jeunes mènent au sein des communautés.
- S'assurer que les messages ciblent les jeunes et leur réalité et les présentent comme des décideurs capables et responsables.

Créer, grâce à l'aide financière du gouvernement, un guide sur les programmes de subventions menés par des jeunes

- À partir des expériences en cours dans la communauté, créer un guide sur les meilleures pratiques se rapportant aux programmes de subventions menés par des jeunes.
- Fixer des principes et créer un format simple qui mettent à profit la stratégie sur l'engagement des jeunes 2005 de la MRH.

Créer un outil sur l'engagement des jeunes se rapportant directement aux programmes de subventions menés par des jeunes

- Créer un outil qui permette d'évaluer la réceptivité d'une organisation ou d'une communauté par rapport à l'intégration de jeunes dans leurs prises de décisions.
- Offrir cet outil en tant que document complémentaire au guide sur les programmes de subventions menés par des jeunes ainsi qu'à la stratégie et à la trousse de ressources de la MRH sur l'engagement des jeunes. Utiliser l'outil d'évaluation du niveau d'inclusion des jeunes mis au point par le centre HeartWood et le Secrétariat à la jeunesse de la N.-É. comme point de départ.

Mettre en place un fonds pour jeunes subventionneurs

- Réduire les obstacles à la mise en place de programmes de subventions menés par des jeunes en offrant des fonds de démarrage.
- Permettre aux initiatives de durer dans le temps, soit en obtenant un financement sur plusieurs années, soit en favorisant la création de partenariats de financement.

Consulter les jeunes

- Consulter les jeunes, par exemple dans une agence communautaire pour jeunes, sur la façon dont ils aimeraient participer à des projets; intégrer leurs avis aux modèles du gouvernement.
- Cibler les comités consultatifs sur la jeunesse des différents ministères.
- Mettre en place des mécanismes permettant de consulter les jeunes sur les subventions qui les concernent.
- Collaborer avec les agences liées au développement de la jeunesse pour faciliter ce processus, et utiliser l'important capital social et organisationnel de la province.

Développer les capacités communautaires

- Former des partenariats avec des agences de développement pour offrir des ateliers de développement professionnel sur l'engagement des jeunes et les programmes de subventions menés par des jeunes.
- Faire du développement de la jeunesse un élément central des initiatives de développement communautaire, et offrir des conseils sur les formations et les ressources qui existent.

7.3 Conclusion

L'engagement des jeunes est un volet de plus en plus important du développement communautaire. Même si de nombreux progrès ont été faits, l'engagement des jeunes est particulièrement problématique en raison de l'évolution de la société et de la réalité de la jeunesse. Par conséquent, les communautés, les gouvernements et les organisations de la jeunesse doivent continuellement évaluer les résultats de leurs efforts et rechercher de nouvelles méthodes pour accroître les activités qui permettent aux jeunes de participer activement à la vie en société. Les programmes de subventions menés par des jeunes semblent offrir une certaine souplesse tout en étant suffisamment intéressants pour attirer des jeunes très divers.

Au départ, les jeunes sont surpris de « se voir donner de l'argent par des adultes » (jeune du comté de Pictou), mais peu à peu, ces derniers se rendent compte qu'il s'agit de quelque chose d'inhabituel valant la peine d'être exploré. Permettre à des jeunes de devenir maître d'un processus habituellement réservé aux adultes (c'est-à-dire la distribution de fonds) renforce leur potentiel et met à profit ce qu'ils savent de leurs besoins. La recherche effectuée pour ce rapport a révélé que les programmes de

subventions menés par des jeunes possèdent un potentiel important quant à l'intégration de ces derniers dans les projets communautaires.

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, le présent rapport a pour objectif d'examiner les programmes de subventions menés par des jeunes en Nouvelle-Écosse. Pour ce faire, nous avons choisi d'illustrer notre propos en prenant l'exemple de Centraide à Halifax et dans le comté de Pictou, ainsi que YouthScape MRH.

« Les jeunes savent exactement ce qu'ils veulent. Ils savent ce qui profite à la jeunesse et ce qui permet de faire avancer les choses. »

Joel, 17 ans, membre de l'équipe de sélection, Centraide, comté de Pictou

D'autres projets du genre ont eu lieu dans la province grâce à d'autres initiatives, comme l'Initiative canadienne sur le bénévolat (2001-2004), SOGO (en cours) et HRM Youth (initiative permanente). Il existe probablement des activités en cours qui n'ont pas été encore recensées. Ce rapport présente trois initiatives qui illustrent un type particulier d'engagement de la jeunesse, selon la définition qui en a été faite. La réussite de ces initiatives prouve la valeur des programmes de subventions menés par des jeunes en tant que stratégie liée à l'engagement des jeunes.

La présente étude a permis de comprendre qu'il est extrêmement important, en ce qui concerne les programmes de subventions menés par des jeunes, de comprendre pourquoi ces derniers souhaitent participer à de tels programmes ainsi que de fonder ce travail sur leurs intérêts pour pouvoir répondre à leurs aspirations. Les jeunes que nous avons rencontrés ont exprimé le souhait de développer leurs compétences, de mettre en place des réseaux communautaires, de promouvoir une image positive de la jeunesse, de créer des espaces qui leur conviennent, ainsi que de trouver des ressources pour développer leurs intérêts. Les programmes de subventions menés par des jeunes prouvent que ceux-ci souhaitent véritablement participer à la vie en société. Autre élément important : il est essentiel, pour les organisations, de comprendre les principaux obstacles à la participation des jeunes, comme le transport, la dynamique familiale, la communication et la crédibilité des initiatives, pour voir les jeunes habituellement marginalisés comme des acteurs potentiels.

Qui mieux que les jeunes pour comprendre la jeunesse? Même si la logistique et les processus qui permettent de transformer des jeunes en décideurs sont pour beaucoup inconnus, offrir à ces derniers la possibilité de s'exprimer et de mettre à profit leurs connaissances mène à des décisions et à une allocation des ressources plus efficaces. Permettre à des jeunes de devenir des décideurs nécessite d'aller au-delà de ce qui est connu. Cela nécessite en outre du temps et de la patience. Les meilleures pratiques et les recommandations proposées dans ce rapport visent donc à développer et à améliorer la pratique liée aux programmes de subventions menés par des jeunes en Nouvelle-Écosse.

Annexe 1.0 – Questions

Les questions suivantes ont été posées à des personnes qui participent à des programmes de subventions menés par des jeunes.

Jeunes

Membres des équipes de sélection formées de jeunes

PROCESSUS

1. Qu'est-ce qui t'a incité à participer à un programme de subventions mené par des jeunes?
2. Comment avez-vous fonctionné en tant qu'équipe?
3. Comment avez-vous pris des décisions en tant qu'équipe?
4. Qu'est-ce qui a bien fonctionné?
5. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné?
6. Qui vous a le plus aidés pendant tout le processus?
7. Quel type d'aide avez-vous offert ou offrez-vous aux jeunes qui obtiennent une subvention?

PRATIQUE

8. Qu'as-tu appris grâce à cette expérience (sur les jeunes, la collaboration, les processus, différentes méthodes, les prises de décisions)?
9. Est-ce que cette expérience te sera bénéfique à l'avenir, au plan personnel ou professionnel?
10. Selon toi, quel a été le résultat le plus important de cette expérience?
11. Qu'est-ce qu'un projet comme celui-ci permet de communiquer sur le rôle et le potentiel des jeunes?
12. Qu'est-ce qui t'a surpris?
13. Y a-t-il eu des problèmes (au plan personnel ou en tant que groupe)?
14. Si tu devais refaire cette expérience, que ferais-tu autrement?

RECOMMANDATIONS

15. Quels conseils donnerais-tu aux jeunes subventionneurs ainsi qu'aux jeunes qui reçoivent des subventions?
16. Selon toi, quels sont les avantages des programmes de subventions menés par des jeunes (par rapport à des programmes dirigés par des adultes)?
17. Quel a été l'impact de ces subventions sur ta communauté?
18. Qu'as-tu appris sur toi-même, les membres de ton équipe et ta communauté?

Jeunes ayant obtenu une subvention

PROCESSUS

1. Quel était ton projet?
2. Qu'est-ce qui t'a poussé à présenter une demande de subvention et d'où t'est venue l'idée de ton projet?
3. Qu'est-ce qui a bien fonctionné?
4. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné?
5. Quelles ont été tes principales sources d'aide pendant tout le projet?
6. Quelle aide as-tu reçue du comité de sélection?

PRATIQUE

7. Qu'as-tu appris grâce à cette expérience (compétences, connaissances, etc.).
8. Selon toi, quel a été le résultat le plus utile de cette expérience?
9. Cette expérience a-t-elle changé la façon dont tu prends des décisions ainsi que tes capacités à diriger un projet? De quelles façons?
10. Qu'est-ce qu'un projet comme celui-ci permet de communiquer sur le rôle et le potentiel des jeunes?
11. Qu'est-ce qui t'a surpris?
12. Y a-t-il eu des problèmes (au plan personnel ou en tant que groupe)?
13. Si tu devais refaire cette expérience, que ferais-tu autrement?

RECOMMANDATIONS

14. Quels conseils donnerais-tu à des jeunes subventionneurs?
15. Selon toi, quels sont les avantages des programmes de subventions menés par des jeunes (par rapport à des programmes dirigés par des adultes)?
16. Quel a été l'impact de ces subventions sur ta communauté?
17. Qu'as-tu appris sur toi-même, les membres de ton équipe et ta communauté?

Organisations

PROCESSUS

1. Comment votre programme de subventions mené par des jeunes a-t-il été mis en place (travail de promotion auprès des jeunes, appui de la communauté, sélection des bénéficiaires)?
2. Quelle aide avez-vous offerte au comité de sélection et aux bénéficiaires?
3. Qu'est-ce qui a bien fonctionné?
4. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné?

PRATIQUE

5. Selon vous, quels sont les avantages d'un programme de subvention mené par des jeunes (par rapport à un programme mené par des adultes)?

6. Pouvez-vous décrire les résultats que vous avez constatés en ce qui concerne les programmes de subventions menés par des jeunes, par rapport à des programmes semblables menés par des adultes?
7. En ce qui concerne la mise en place d'un tel programme, quels ont été les principaux obstacles?
8. Qu'est-ce qui vous a surpris dans cette expérience?
9. Quels ont été les principaux défis?
10. Selon vous, quels sont ou seront les principaux avantages de cette expérience pour votre organisation?
11. Qu'avez-vous appris sur vous-même, sur votre organisation et sur votre communauté? (Est-ce que cette expérience a changé la façon dont vous comprenez la réalité des jeunes de votre communauté?)
12. Quels jeunes ciblez-vous grâce à cette initiative? Quelle méthode avez-vous utilisée? Quels enseignements avez-vous tirés?
13. Selon vous, quel est le principal avantage d'un programme de subvention mené par des jeunes?

RECOMMANDATIONS

14. Si vous pouviez refaire cette expérience, que feriez-vous autrement?
15. Quels conseils donneriez-vous à une autre organisation?

Annexe 2.0 – Cadre de développement communautaire du centre HeartWood pour la jeunesse

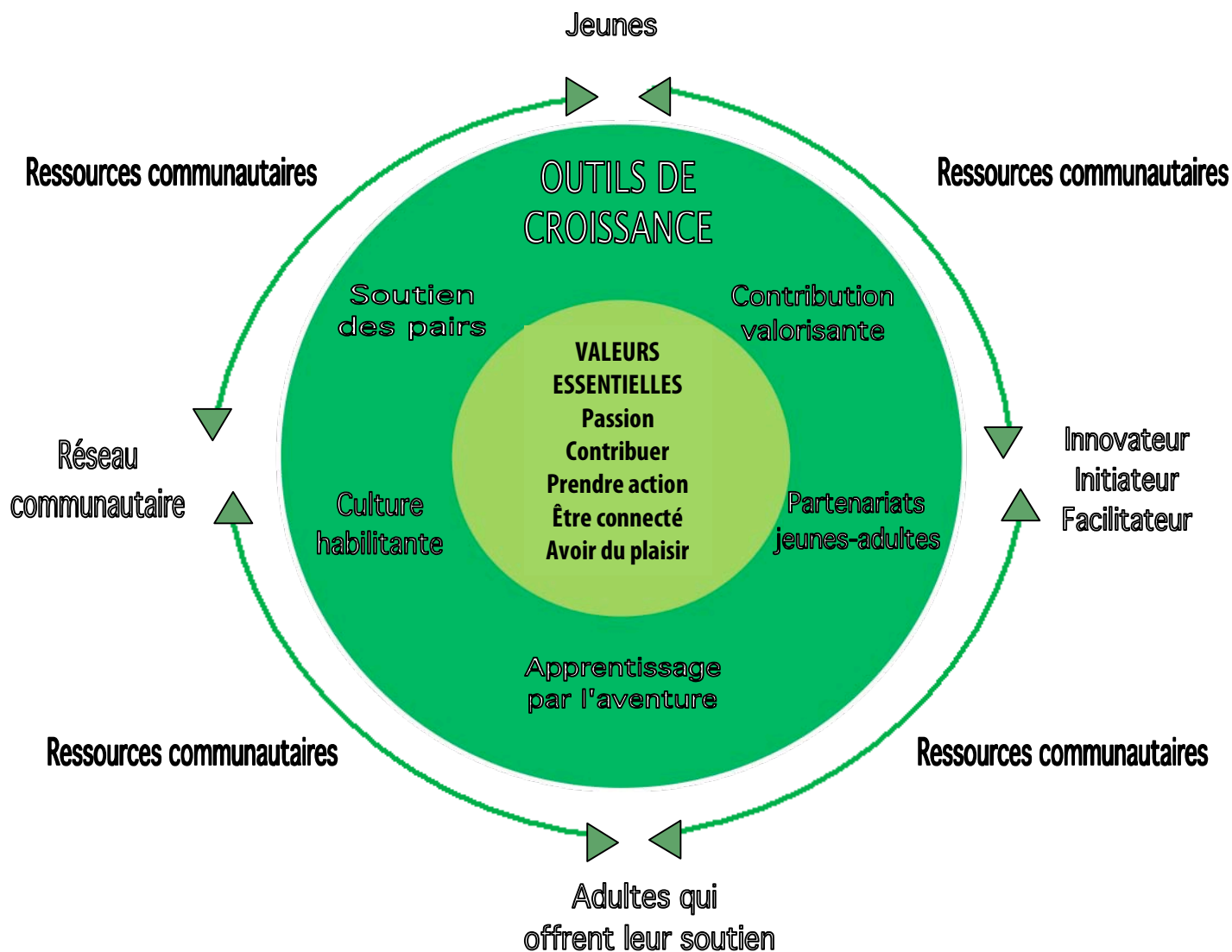
HeartWood Centre for Community Youth Development *Cadre de développement communautaire pour la jeunesse*

Fort de ses 18 ans d'expérience dans l'engagement civique des jeunes, le centre HeartWood a mis au point un outil intitulé « *cadre de développement communautaire pour la jeunesse* », lequel est fondé sur les connaissances qu'il possède des différents types de soutien dont les groupes communautaires et les citoyens ont besoin pour leurs activités en la matière. Le développement de la jeunesse signifie permettre à des jeunes de véritablement participer à la vie de la collectivité grâce à des programmes offerts par le gouvernement, différentes organisations, des institutions et les communautés. Le développement de la jeunesse vise non seulement à inciter les jeunes à exploiter leurs talents, mais également à faire profiter à la collectivité de ce potentiel.

Le cadre en question associe le développement de la jeunesse au développement communautaire pour obtenir des résultats à la fois au plan personnel et au plan communautaire. Le centre HeartWood travaille en fonction de ce cadre pour faire participer les jeunes aux activités d'organisations, d'institutions, d'agences et de communautés.

Le cadre de développement communautaire pour la jeunesse est fondé sur le travail du centre HeartWood auprès des jeunes et des communautés de la Nouvelle-Écosse. Amélioré grâce à la recherche, ce cadre reflète les opinions de jeunes et d'adultes qui collaborent au sein de projets et dont les partenariats sont basés sur l'apprentissage mutuel, l'enseignement et l'action. Afin de pouvoir rédiger le présent rapport, nous nous sommes entretenus avec 54 personnes faisant partie de 12 équipes d'action jeunesse. Nous avons interrogé un nombre équivalent de garçons et de filles, venant principalement des régions rurales. Parmi les participants se trouvaient 28 jeunes, 17 adultes et les représentants de 9 agences communautaires qui ont soit aidé des équipes d'action jeunesse, soit profité du travail de ces équipes.

Dans le diagramme suivant, le cercle du centre représente les *valeurs essentielles* qui selon les jeunes favorisent leur engagement. Ces valeurs constituent des éléments très utiles pour évaluer les programmes et les services destinés aux jeunes. Pour en savoir plus sur ces valeurs et la façon dont elles ont été établies, lire l'article publié en 2006 par A. Warner et coll. à <http://www.heartwood.ns.ca/resources_publications.shtml>.



Le cercle du milieu, *Outils de croissance*, contient les outils qui selon le centre HeartWood permettent efficacement de faire ressortir les *valeurs centrales* dans la pratique. Ces outils ont plusieurs applications possibles, celles-ci dépendant du travail à effectuer, du matériel disponible ainsi que des compétences et de l'expérience de ceux qui les utilisent. Le centre HeartWood explore en permanence l'utilisation de ces outils dans des contextes très divers.

Outils de croissance

- Contribution valorisante : Agir pour répondre à un besoin réel.
- Apprentissage par l'aventure : Expériences qui poussent les individus à quitter ce qui leur est familier pour apprendre et se développer.

- Soutien des pairs : Créer une atmosphère qui favorise l'esprit d'équipe, où les individus se sentent liés les uns aux autres, appréciés et sont solidaires les uns des autres.
- Partenariat entre jeunes et adultes : Relations fondées sur le respect mutuel au sein d'un projet collectif.
- Culture habilitante : Offrir aux jeunes la possibilité de participer activement à des projets utiles pour l'ensemble de la communauté.

Le cercle extérieur – *Ressources communautaires* – se rapporte à la mise en place de méthodes générales, au sein de systèmes, pour favoriser l'engagement des jeunes. Il peut s'agir d'une organisation, d'une institution, d'une agence gouvernementale ou d'une communauté.

- Initiateur, innovateur, facilitateur : Il peut s'agir d'un seul individu, d'un groupe de personnes (jeunes ou adultes) ou d'une organisation souhaitant favoriser l'engagement des jeunes dans le travail qu'il fait.
- Jeunes : Participation des jeunes à la dynamique d'un système.
- Adultes qui offrent leur soutien: Adultes aidant les jeunes à s'orienter dans le système.
- Réseau communautaire : Création de liens entre des jeunes et des organisations communautaires, des agences gouvernementales ou des individus qui peuvent favoriser l'engagement des jeunes dans un système donné.

Actuellement, grâce à un financement du Programme du Secrétariat rural, le projet sur l'engagement des jeunes dans les communautés rurales (*Youth Engagement in Rural Community - YERC*) permettra au centre HeartWood de mettre au point un modèle basé sur le cadre de développement communautaire pour la jeunesse. Ce modèle est en cours d'essai dans les trois endroits suivants : Nain, T.-N.-L., Mt Stewart, Î.-P.-É. et Eastern Townships, QC. <http://www.heartwood.ns.ca/ync.html>

Annexe 3.0 – Un langage accessible



Un langage accessible

L'utilisation d'un langage clair et concis est essentielle pour permettre à tout individu, quel que soit son âge, de participer à des réunions et à des événements. La diversité, au sein d'un groupe de personnes, entraîne l'utilisation d'une multitude de termes. Il est donc important de se mettre à la place de quelqu'un qui lit un document pour la première fois. Le but recherché est le suivant : chacun doit pouvoir comprendre ce qu'il lit et entend.

YouthScape MRH a obtenu de la part de citoyens des suggestions visant à rendre ce que nous publions plus accessible. Ces derniers nous ont conseillé d'utiliser moins de mots et davantage de termes simples pouvant être facilement expliqués. Ceci est efficace aussi bien pour les adultes que pour les jeunes et favorise la participation à des discussions et prises de décisions.

Par conséquent, avant de rédiger un document, posez-vous les questions suivantes :

- 1 – Si je venais d'arriver dans ce groupe, comprendrais-je ce document? Si je ne comprends pas ce qui est dit, qu'est-ce qui doit être simplifié?
- 2 – Pourrais-je dire la même chose avec moins de mots, et, si c'est le cas, le sens du message s'en trouverait-il modifié?
- 3 – La façon dont le document est présentée est-elle agréable? Y a-t-il un espace entre les puces et les paragraphes? Les titres sont-ils en gras ou en italique? Y a-t-il des éléments graphiques pour faire ressortir le message?

Rendre un document accessible à tous peut prendre davantage de temps au départ, mais celui-ci aura plus d'impact sur l'engagement des jeunes dans votre organisation, groupe, entreprise ou famille.



Pour en savoir plus, communiquez avec
YouthScape MRH
Tél. : 902-444-5885
Site Web : www.youthscapehrm.ca

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

Crestsinger, Molly, *Youth Philanthropy: A Framework of Best Practice*, Kellogg Foundation, Michigan, (pas de date).

Fondations communautaires du Canada, *La philanthropie et l'engagement des jeunes – Une trousse d'outils rassemblant trois ressources taillées sur mesure pour les jeunes, leurs conseillers adultes et les membres de conseil d'administration*, Fondations communautaires du Canada, Ottawa, 2004.

Garza, Pam et Pam Steves, *Best Practices in Youth Philanthropy*, Coalition of Community Foundations for Youth, Basehor, Kansas 2002.

Municipalité régionale d'Halifax et HeartWood, *The Toolkit: Resources, tools and strategies for youth engagement*, MRH, Halifax, 2007.

Municipalité régionale d'Halifax et HeartWood, *Youth Engagement Strategy: Engaging youth and building strong communities*, MRH, Halifax, 2005.

Langlois, Marc, *In Service to Youth and Community: Natural lessons for renewal of youth-serving organizations*, HeartWood, Halifax, 2002. Consulté sur : http://www.HeartWood.ns.ca/resources_publications.shtml

Oates, Barbara, *Unleashing Youth Potential: Understanding and growing youth participation in philanthropy and volunteerism*, Fondations communautaires du Canada, Ottawa, 2004.

Poirier, Sabrina, *YouthScape HRM Year One Report and Stories*, YouthScape MRH, Halifax, mai 2008.

Poirier, Sabrina et coll., *YouthScape HRM Interim Report*, YouthScape MRH, Halifax, octobre 2008.

The Winnipeg Foundation, *Learning by Heart: Engaging youth in Philanthropy*, 2004. Consulté sur http://www.yipcanada.org/resources_listings_f.cfm.

Youth Leadership Institute, *Changing the Face of Giving: An assessment of Youth Philanthropy*, James Irvine Foundation, California, 2001.

Jeunesse et philanthropie, *La philanthropie et l'engagement des jeunes – une trousse de FCC*, Fondations communautaires du Canada, Ottawa, 2007. Consulté sur : http://www.yipcanada.org/resource_docs/YIPGrants%20Manual%20final.pdf

YouthScape, *Stage in Youth Granting Program (document de travail)*, YouthScape Canada (pas de date).

Ure, John, *Final Report on Youth Selection Committee Learning*, HeartWood, Halifax (pas de date).

Ure, John, *Appreciative Concepts, Principles, & Tools*, HeartWood, Halifax, pas de date.
Consulté sur : http://www.HeartWood.ns.ca/resources_publications.shtml

Sites Web utiles :

Fondations communautaires du Canada
www.yipcanada.org

Youth Leadership Institute
www.yli.org/philanthropy

COORDONNÉES

Centraide, région d'Halifax

Personne-ressource : Caitlin Power Hancey

Tél. : 902-495-7497

Site Web : www.unitedwayhalifax.ca

Centraide, comté de Pictou

Personne-ressource : Dodie Goodwin

Tél. : 902-755-1754

Site Web : www.pictoucountyunitedway.ca

YouthScape HRM

Personne-ressource : Sabrina Poirier

Tél. : 902-431-0723

Site Web : www.youthscapehrm.ca

HeartWood Centre for Community Youth Development

Personne-ressource : Maria Cain

Tél. : 902-444-5885

Site Web : www.heartwood.ns.ca

Auteure du rapport

Anna Haanstra

Tél. : 902-455-8964